

PLUS + GRAND BESANÇON

plus.grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr

85

JANVIER
FÉVRIER 2018

DOSSIER

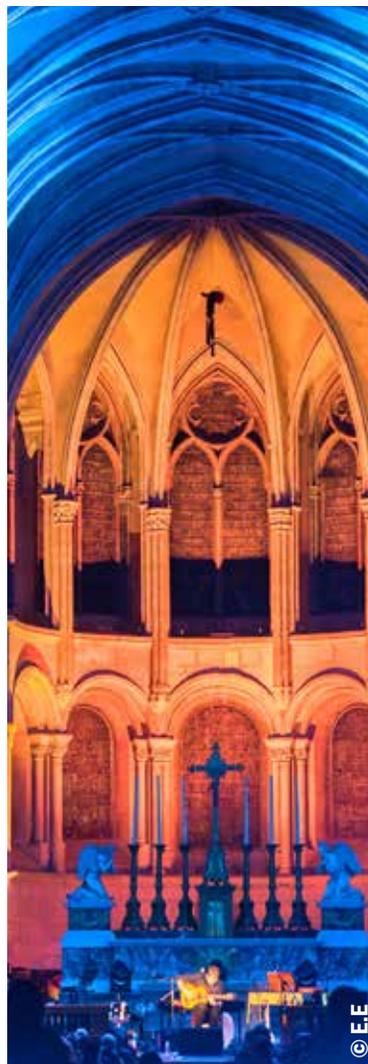
L'AGGLO PORTEUSE D'EAU

+ d'actus *Les Journées Granvelle font Les Échos*

+ d'actions *La future salle d'escalade se dévoile*

+ de proximité *Marchaux et Chaudfontaine fusionnent*

PLUS+ SOMMAIRE



CONSERVATOIRE
DU GRAND
[musique d...]

**PORTES
OUVERTES**
[GRANDS ÉTUDIANTS]
SAMEDI
27 JANVIER
13^h30 > 19^h

Conservatoire du Grand Besançon
210 rue de Besançon - 25000 Besançon
Téléphone : 03 83 22 00 00 - 03 83 22 00 01
www.conservatoire-grandbesancon.fr

**Janvier
Février 2018**

04 PLUS de liens

05 PLUS d'actus

12 PLUS dossier

20 PLUS d'actions

27 PLUS de proximité

38 PLUS d'expression

40 PLUS d'inspiration

46 PLUS pratique

Restons connectés

-  GrandBesancon
-  + GrandBesancon_officiel
-  GrandBesancon
-  @grandbesancon_monaggio
-  Invest in Grand Besancon

plus.grandbesancon.fr
www.grandbesancon.fr



Amagney
Arguel
Audeux
Avanne-Aveney
Besançon
Beure
Bonnay
Boussières
Braillans
Busy
Byans-sur-Doubs
Chalèze
Chalezeule
Champagney
Champoux
Champvans-les-Moulins
Châtillon-le-Duc
Chaucenne
Chemaudin et Vaux
La Chevillotte
Chevroz
Cussey-sur-l'Ognon
Dannemarie-sur-Crète
Deluz
Devecey
École-Valentin
Fontain
Franois
Geneuille
Gennes
Grandfontaine
Larnod
La Vèze
Le Gratteris
Les Auxons
Mamirolle
Marchaux-Chaufontaine
Mazerolles-le-Salin
Mérey-Vieille
Miserey-Salines
Montfaucon
Montferrand-le-Château
Morre
Nancray
Noironne
Novillars
Osselle-Routelle
Palise
Pelousey
Pirey
Pouilley-Français
Pouilley-les-Vignes
Pugey
Rancenay
Roche-lez-Beaupré
Roset-Fluans
Saint-Vit
Saône
Serre-les-Sapins
Tallenay
Thise
Thoraise
Torpes
Vaire
Velesmes-Essarts
Venise
Vieilley
Villars-Saint-Georges
Vorges-les-Pins



Gestion de l'Eau : ça coule de source dans le Grand Besançon

Le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » des communes vers le Grand Besançon est effectif depuis ce début d'année, deux ans avant l'obligation légale prévue par la loi NOTRe. Par-delà quelques appréhensions et réserves bien compréhensibles, c'est finalement une mutualisation qui coule de source car elle répond à quatre grands objectifs : un prix unique (dans dix ans sauf exceptions) pour une même qualité de services dans les 69 communes de l'agglomération, des économies d'échelle et une capacité d'investissement accrue, une gestion globale de la ressource et une meilleure organisation sur le territoire élargi.

Pour poursuivre sur cette voie de progrès, une autre réflexion et un autre débat sont engagés depuis des mois en vue d'une éventuelle transformation de notre agglomération en Communauté Urbaine, dont la loi nous offre l'opportunité jusqu'en 2020, et qui doit être précédée notamment par le transfert à la CAGB de la compétence Voirie. Mais au fond, de quoi s'agit-il ? Depuis sa création, tous ensemble, nous œuvrons pour

faire du Grand Besançon un territoire dynamique, attractif et à la qualité de vie reconnue. Cet élan communautaire doit se poursuivre et s'amplifier pour nous porter vers l'avenir, renforcer notre position à la fois dans la grande Région et dans notre pays. C'est cet enjeu majeur qui devra guider les choix des élus grand bisontins dans les prochains mois.

Dans le même temps, rester à l'écoute des communes et de leurs habitants demeure une volonté permanente.

Et par ailleurs, afin de mieux vous éclairer sur les actions du Grand Besançon à votre service, nous développons encore notre système d'information, pour plus d'actus, plus de proximité, plus de liens. Vous l'aurez compris, PLUS sera dorénavant le nom de la nouvelle maquette du présent magazine, plus actuelle et surtout complémentaire avec les outils numériques que vous consultez peut-être régulièrement (site internet, réseaux sociaux, webzine). PLUS dans tous les domaines, c'est aussi ce que nous pouvons vous souhaiter pour cette nouvelle année : santé, bonheur et réussite à vous toutes et tous !

Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-Président
du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins



© E.C.

DOSSIER P.12

L'agglomération porteuse d'eau

Une compétence mutualisée p.14

Votre facture d'eau détaillée p.16

Une des eaux les moins chères de France p.18

PLUS⁺ DE LIENS

PLUS.GRANDBESANCON.FR, FACEBOOK, INSTAGRAM, LINKEDIN...
RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS QUOTIDIENNES DU GRAND BESANÇON EN LIGNE.

⁺ SUR FACEBOOK

L'Agglo vous souhaite une excellente année avec sa carte de vœux animée. En 2018 voyons plus GRAND !



VOYONS GRAND

MEILLEURS VŒUX !



⁺ SUR INSTAGRAM

#GRANDBESANCON

LES CLICHÉS LES PLUS REMARQUÉS PAR
NOTRE COMMUNAUTÉ EN 2017. N'HÉSITEZ
PAS À NOUS SUIVRE OU IDENTIFIER
VOS PHOTOS AVEC #GRANDBESANCON !

(crédits : @mymgasp, Emmanuel Erme, @thibaut_baronien,
Jack Varlet)

⁺ SUR LINKEDIN

#Grand Besançon capitale de l'horlogerie et du luxe.
La marque de montres grand bisontine Lornet fait
l'objet d'un très bel article dans le magazine *Gentside*.



© D.P



⁺ SUR PLUS.GRANDBESANCON.FR

L'artiste grand bisontin Didier Viodé met en valeur
l'agglomération avec de superbes hyperlapses !
Ici découvrez la commune de Saint-Vit
comme vous ne l'avez jamais vue, en 1 minute.

PLUS D'ACTUS

COMMUNAUTÉ URBAINE... POURQUOI, QUAND, COMMENT ?

Dans quelques semaines, les élus auront à se prononcer sur un autre statut pour la communauté d'agglomération du Grand Besançon, celui de communauté urbaine. Décryptage...

ENJEUX : RESTER ATTRACTIF

Les réformes territoriales successives ont bouleversé le paysage institutionnel. Les grandes régions sont dorénavant organisées autour d'une ou deux métropoles. **Si le Grand Besançon veut rester associé aux grandes décisions concernant nos territoires, le passage en communauté urbaine devient une nécessité.** Le statu quo risquerait de nous faire perdre progressivement des éléments extrêmement structurants pour notre bassin de vie. Toutes les communes pâtiraient de ces pertes éventuelles. **Nous voulons au contraire développer un pôle attractif de notre grande région et renforcer les solidarités avec les communes, en partenariat avec les autres agglomérations de la Région.**

GOUVERNANCE : PRÉSERVER L'ÉCHELON COMMUNAL

Le vrai risque des transferts de compétences des communes à l'Agglomération réside dans le fait d'éloigner les circuits de décision des réalités de terrain.

C'est pour cette raison **qu'un groupe de travail s'est régulièrement réuni pour proposer une nouvelle gouvernance avec l'objectif, particulièrement dans ce domaine, de préserver un maximum de décisions au niveau communal.**

Cette gouvernance permettra notamment d'instaurer les secteurs comme lieux de concertation de proximité et d'interface entre les communes qui restent premières interlocutrices auprès de la population et l'agglomération.

COMPÉTENCES DES TRANSFERTS A MINIMA

De nombreux transferts ont d'ores et déjà été opérés. Certains résultaient des lois votées ces dernières années (zones d'activités économiques, eau et assainissement, PLUI, ...).

Le passage éventuel en communauté urbaine implique préalablement des transferts supplémentaires : la création ou l'extension des cimetières, les réseaux de chaleur, la distribution de gaz, et surtout, la voirie communale.

S'il y a transferts de compétences, celle-ci se fera à minima afin de laisser un maximum de responsabilités aux communes.

MÉTHODOLOGIE : LA CONCERTATION

Toutes les démarches entreprises se sont faites dans la concertation avec les communes. Des réunions conviant l'ensemble des conseillers municipaux ont été organisées dans chaque secteur de l'agglomération.

Des groupes de travail ont été mis en place afin de répondre aux questions soulevées. La nouvelle charte de gouvernance devrait être présentée et débattue au conseil communautaire du 15 février.

Quant aux transferts – notamment de la compétence voirie – ceux-ci seront débattus et votés en conseil communautaire pour une mise aux voix dans les conseils municipaux durant l'été.

Renouvellement de carte d'identité ou de passeport, **AN-TI-CI-PEZ!**

Depuis le 22 mars, dans le Grand Besançon, seules cinq communes sont compétentes pour réaliser les papiers d'identité : Besançon, Saint-Vit, École-Valentin, Marchaux et Saône. Ce changement associé à l'augmentation du nombre de demandes génère des engorgements des services d'état civil. Aussi les délais d'obtention de la carte d'identité ou du passeport augmentent. Alors un seul mot d'ordre si vous devez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport : AN-TI-CI-PEZ !



Étapes 1

Réalisez votre « pré-demande » par internet

- Sur www.ants.gouv.fr (site de l'agence nationale des titres de sécurité) créez votre compte personnel, rubrique espace « Particulier » (avec identifiant et mot de passe).
- Réalisez votre pré-demande sur l'espace dédié : laissez-vous guider.
- Remplissez le formulaire dématérialisé (état civil, commune, filiation...).
- La liste des pièces justificatives à fournir plus tard vous sera précisée.



Étapes 2

Suivez l'avancement de votre demande

- Un courriel de confirmation vous sera adressé avec récapitulatif, numéro de pré-demande et QR Code associé. Il est possible ensuite de suivre l'avancement de votre demande sur le site.
- Pour le passeport, le timbre dématérialisé s'achète soit en ligne soit dans un bureau de tabac (86 €).
- La carte d'identité, elle, est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (timbre à 30 €).



Étapes 3

Rendez-vous en mairie

- Une fois votre pré-demande enregistrée, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en mairie pour qu'elle puisse être instruite (pour le retrait de la CNI comme du passeport, pas besoin de rendez-vous).
- Dans le Grand Besançon, vous avez le choix entre six points délocalisés (voir ci-contre), de quoi effectuer la démarche au plus près de chez vous.

À SAVOIR



⚠ Délais

Si le délai normal d'obtention de la carte d'identité ou du passeport est de trois semaines environ, il passe à trois mois en août. Aussi vaut-il mieux s'y prendre hors période estivale !

Les mairies habilitées

- **Besançon**
📍 www.besancon.fr
☎ 03 81 61 55 55 et
Maison des services :
☎ 03 81 87 80 15
- **École-Valentin**
📍 www.ecole-valentin.fr
☎ 03 81 53 70 56
- **Marchaux-Chaufontaine**
📍 www.marchaux.fr
☎ 03 81 54 22 82
- **Saint-Vit**
📍 www.saintvit.fr
☎ 03 81 87 40 40
- **Saône**
📍 www.saone.fr
☎ 03 81 55 71 31

UN WEBZINE ENCORE PLUS GRAND !

CB WWW.PLUS.GRANDBESANCON.FR

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon se sont associés pour créer un nouveau support d'information web. Présentation de cet outil qui va vous surprendre...

Pourquoi un webzine ?

Il y a deux ans, le Grand Besançon et la Ville de Besançon avaient lancé un webzine intitulé Meilleurtemps.fr. Dans une volonté d'amélioration, la maquette globale du support a été repensée pour offrir une meilleure ergonomie dans la navigation. La ligne éditoriale aussi a été revue avec une large place faite à la vidéo et aux tutoriels d'explication.

Pourquoi ce titre, PLUS ?

PLUS, car ce support a pour objet de traiter de sujets sous différents angles avec des contenus enrichis. Interviews, photos, vidéos, interactivité *via* les réseaux sociaux..., tout est mis en œuvre pour faire rayonner les initiatives porteuses du territoire et les sujets insolites qui font du

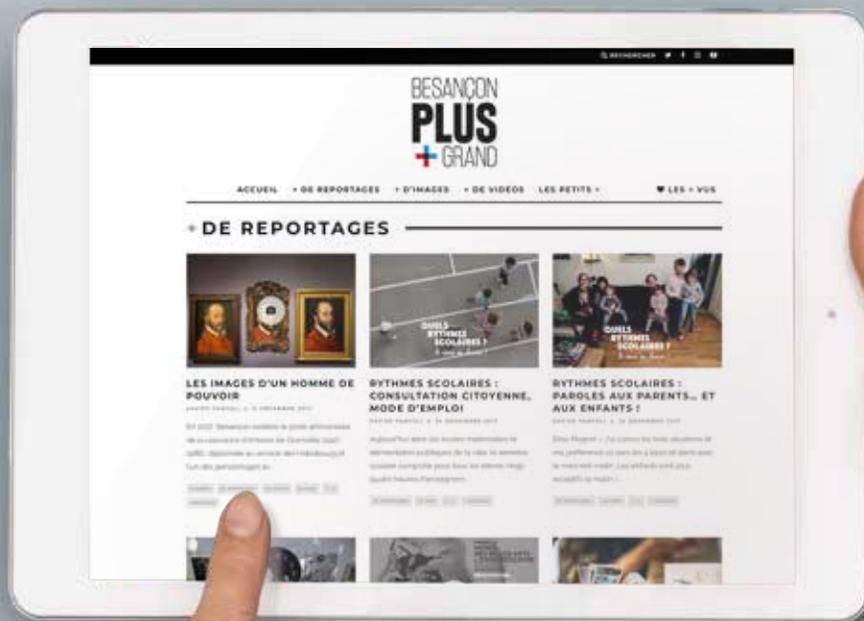
Grand Besançon un espace de vie singulier et agréable. C'est aussi l'idée de traiter du territoire du Grand Besançon dans sa globalité. Il révélera les forces et atouts du territoire ainsi que les bonnes nouvelles et les succès qui émaillent son actualité.

Quel type d'information va-t-on y retrouver ?

L'angle des articles se veut sérieux mais parfois décalé, avec des sujets portant sur des thèmes porteurs, comme la culture, le sport, l'histoire, l'économie mais aussi des « tutos » mis en scène avec les agents, pour informer les citoyens sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, santé, pollution, pratique sportive, etc.

Quelles sont ses caractéristiques ?

D'un point de vue graphisme et ergonomie, le style est tendance et très épuré pour faciliter la lecture et l'accès au plus grand nombre. On pourra y retrouver une complémentarité avec certains articles papier parus dans PLUS Grand Besançon ou dans BVV. Outre sa ligne éditoriale originale, PLUS offrira une périodicité beaucoup plus courte, en adéquation avec les usages internet. Ainsi, vous pourrez y retrouver des articles, vidéos, actus, plusieurs fois par semaine.



69 

LE *chiffre* DU MOIS

C'est désormais le nombre de communes du Grand Besançon suite à la fusion en janvier des communes de Marchaux et Chaudfontaine. (voir p. 29)

LOCATION SAISONNIÈRE, ATTENTION OBLIGATIONS

Si vous louez un meublé ou une chambre d'hôtes de façon saisonnière, il faut obligatoirement le déclarer en mairie. Il faut faire de même si vous louez votre résidence principale, entièrement ou en partie, plus de 4 mois/an ; elle est en ce cas considérée comme résidence secondaire et donc comme meublé.

Si vous relevez des cas décrits ci-dessus, mais également si vous louez votre habitation, entièrement ou en partie, moins de 4 mois/an, que vous commercialisez votre location directement ou via une plateforme en ligne (type airbnb, booking, homeholydays...), vous avez obligation de collecter la taxe de séjour auprès de vos locataires. Depuis janvier 2017, cette taxe a en effet été instaurée par le Grand Besançon comme contribution des séjournants saisonniers aux dépenses de la collectivité en faveur du tourisme.



03 81 87 88 61
ou envoyez un mail à :
tourisme@grandbesancon.fr

Les 2^{es} journées Granvelle font LES ÉCHOS

L'intelligence artificielle, au service des citoyens et des entreprises ? C'est autour de ce thème directeur que se dérouleront à Besançon, les 20 et 21 mars, les Journées Granvelle, à la Maison de l'Économie.

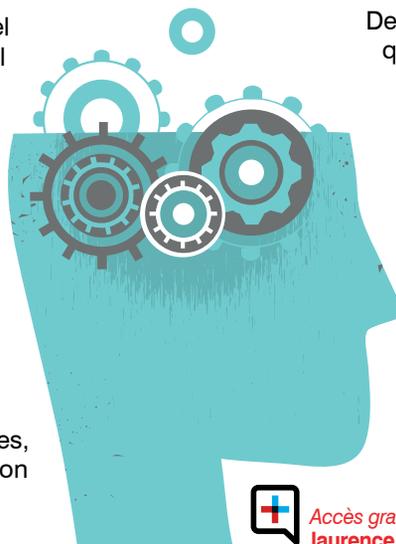
Après le succès de la 1^{re} édition qui avait réuni près de 1 000 personnes, autant sont attendues cette année par les organisateurs, le Grand Besançon et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs. Cet événement économique d'envergure auquel s'associe le journal *Les Échos* mettra en lumière les avis de plusieurs experts techniques de l'intelligence artificielle et les enjeux pour l'économie de demain. Des spécialistes mais aussi des philosophes, juristes, donneront leur vision de l'impact global de ces évolutions

sur le fonctionnement de la société, le rapport à la vie privée, l'exercice de la démocratie...

Se projeter dans le futur

Ces intervenants de haut niveau venus de France comme de Suisse illustreront leurs propos à travers ateliers et conférences, tables rondes et master classes.

Deux journées d'échanges qui permettront de se projeter dans un futur en pleine construction. Une manifestation à la portée nationale qui sera aussi l'occasion de mettre en valeur les atouts industriels et technologiques du Grand Besançon mais aussi du Doubs.



Accès gratuit sur inscription auprès de :
laurence.da-silva@grandbesancon.fr



10 000

C'est le nombre d'exemplaires du supplément *Les Échos* Grand Besançon qui seront diffusés à cette occasion sur des salons professionnels et manifestations diverses...

DOUBLE PONTAGE *pour la Gibelotte*

Le pont enjambant les voies SNCF sera élargi dans le cadre de l'aménagement de la ligne 3 Plus TEMIS-Viotte. Démarrés mi-janvier et s'achevant à la rentrée prochaine, les travaux permettront la continuité du « couloir bus » sur l'ouvrage, entre les avenues du 60° RI et Lagrange. En lien avec le trafic ferroviaire, le chantier se déroulera de nuit. Il a aussi été organisé afin d'éviter la fermeture à la circulation.



DE JANVIER À MAI

Le projet consiste à juxtaposer un nouveau pont sur le bord « ouest » de l'existant (le côté « Dijon » pour les trains). Le chantier démarre avec les terrassements, les travaux préparatoires et la réalisation des appuis du futur tablier, de part et d'autre des voies SNCF.



DE MAI À JUIN

Les poutrelles métalliques supportant le tablier sont installées. D'une longueur d'une trentaine de mètres, elles sont posées grâce à une grue de levage. Au cours de cette opération, le pont sera ponctuellement fermé à la circulation de nuit.



DE JUIN À SEPTEMBRE

L'ouvrage est finalisé avec des travaux de voirie et de pose de bordures. Les raccordements avec les deux giratoires, de chaque côté du pont, sont aménagés. Ces travaux sont susceptibles de gêner momentanément la circulation.

CHIFFRE CLÉ

45

Nombre de nuits de travaux entre 1h et 5h du matin pour assurer la sécurité du chantier.



Le nouveau PONT en chiffres

Une largeur qui passe de **10 à 20 m**

6 m dédiés aux modes doux, avec une continuité cyclable créée sur le côté « ouest » (un nouveau trottoir cyclable de 3 m complète l'existant sur l'autre bord).

Un coût de 2,8 millions d'euros HT, dont 1,7 M€ pour les travaux (le reste est destiné à l'adaptation des équipements SNCF et à la sécurisation du chantier).

90 tonnes de poutrelles métalliques.

Une *aide* AUX TPE-PME : **GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS !**



L'ADEME propose un nouvel accompagnement aux entreprises de moins de 250 salariés qui transforment de la matière et consomment de l'énergie (hors chantiers). L'objectif consiste à faire des économies grâce à la réduction, la récupération, la valorisation des flux énergie, matières, déchets, eau. Cette opération

regroupe un diagnostic qui va permettre de proposer des pistes d'action et un accompagnement sur un an des actions validées par l'entreprise. La participation forfaitaire de l'entreprise n'intervient que si un montant du double d'économies annuelles est validé, sinon, l'ADEME prend en charge le coût de l'accompagnement.



Inscription sur :
www.gagnantessurtouslescouts.fr

UNE CONVENTION HANDICAP *ambitieuse*



559 000 € sur trois ans : c'est l'appui financier du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) que percevront le Grand Besançon, la Ville de Besançon et son CCAS pour développer leur politique handicap. Effectif depuis le 1^{er} janvier grâce à la signature d'une convention, ce partenariat permettra aux trois employeurs publics de poursuivre les efforts déjà engagés en faveur de l'intégration et de la professionnalisation de leurs agents en situation de handicap. Grâce à cette aide financière, les collectivités s'engagent à embaucher 38 personnes en situation de handicap au terme de la convention. Elles prévoient ainsi le recrutement de personnes en contrat d'apprentissage, en contrat aidé, en emploi d'avenir, en service civique ou encore en stage, en collaboration avec les organismes de formation locaux. Un plan d'action décliné en six axes de travail prioritaires sera mis en place au cours de ces trois années de partenariat.



Plus d'infos
www.grandbesancon.fr



Des tablettes numériques pour découvrir
la Citadelle de manière ludique.

© J.C.S

30 TABLETTES POUR LA CITADELLE

La Citadelle de Besançon s'est ouverte au mécénat et partenariat d'entreprises depuis 2011. Vingt et une structures régionales et nationales associent déjà leur image à celle emblématique de la Citadelle et soutiennent ses projets de développement. Orange et la Ville de Besançon ont ainsi officialisé leur partenariat dans le cadre du projet développé par la Citadelle pour l'accès au patrimoine par le numérique. Trente tablettes destinées au public scolaire désirant découvrir la Citadelle de Besançon grâce à l'application *MaCitadelle* ont été mises en service.



Infos :
www.citadelle.com



École Valentin

Maisons T4 & T5



Chemaudin

Appartements T2 & T3



Les prestations

- Terrasse aménagées
- Larges ouvertures sur les extérieurs
- Jardin arborée et clôturé
- Garage et parking privatif

Tous nos programmes disponibles sur www.moyse-promotion.fr

Tél. 03 81 60 77 00

Lycée François-Xavier Besançon



Métiers de la nature, des services, de la vente

4^e-3^e EA
DÉCOUVERTE
PROFESSIONNELLE

CAPA SAPVER
SERVICES AUX PERSONNES
ET VENTE EN ESPACE RURAL

BAC PRO GMNF
GESTION DES MILIEUX NATURELS
ET DE LA FAUNE

BAC PRO SAPAT
SERVICES AUX PERSONNES
ET AUX TERRITOIRES

**PORTES
OUVERTES**

SAM. 3 MARS
9h-16h

BTSA
TECHNICO-COMMERCIAL

Tel 03 81 25 01 40
7, rue du Chapitre (centre-ville) Besançon

www.lycee-francoisxavier.fr



EAU ET ASSAINISSEMENT :

une compétence
partagée pour un service
au *meilleur prix*

S i les petits ruisseaux font les grandes rivières, il en va de même pour la gestion de l'eau : elle est plus efficace quand plusieurs communes mutualisent leurs moyens.

En effet, les enjeux dans le domaine dépassent largement les limites administratives et impliquent de lourds investissements. C'est pourquoi les communes du Grand Besançon ont décidé de transférer la compétence « eau et assainissement » à l'Agglo, au 1^{er} janvier dernier, deux ans avant l'obligation prévue par la loi NOTRe. Cette décision, qui résulte d'une longue réflexion, garantira durablement la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées. Le tout pour un tarif comptant parmi les moins élevés de France !



Une mutualisation qui coule de source

Le passage de la compétence « eau et assainissement » à l'échelon communautaire a été rendu obligatoire par la loi NOTRe. Du côté de l'Agglo, l'hypothèse d'une telle mutualisation était dans les tuyaux (de fonte) depuis quelques années déjà...

© E.F.

Le transfert de la compétence « eau et assainissement » des communes vers le Grand Besançon est effectif depuis ce début d'année, soit une anticipation de deux ans par rapport au délai légal (1^{er} janvier 2020). Cette mutualisation trouve son origine dans le grand état des lieux, lancé en 2013 par l'Agglo, sur les équipements liés à l'assainissement des eaux usées. L'étude – qui avait révélé une

disparité des installations – a conduit les élus à se pencher, début 2015, sur la faisabilité du transfert de la compétence globale eau et assainissement. Une quinzaine d'entre eux se sont ainsi réunis pendant deux ans pour mettre à plat les aspects économiques, juridiques et techniques de cette hypothèse. Leur travail a finalement révélé les divers avantages de la mutualisation. Celle-ci répond à **quatre grands objectifs**.

UNE GESTION MUTUALISÉE DE LA RESSOURCE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Les équipes techniques et les infrastructures – canalisations, postes de production, stations d'épuration... – sont mises en commun. Il en va de même pour les ressources en eau, avec la possibilité d'interconnecter des réseaux et de mieux maîtriser les rejets à l'environnement.

DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE...

... et des capacités d'investissement mutualisées pour renouveler les réseaux, reconstruire des stations d'épuration, moderniser la production d'eau potable, se lancer dans la méthanisation des boues de station d'épuration...

UN PRIX UNIQUE

d'ici dix ans, pour l'ensemble des Grand Bisontins (voir la « convergence tarifaire », p. 18)

UNE GESTION GLOBALE DES CYCLES DE L'EAU

sur un territoire élargi, ce qui en permet une meilleure organisation.

« À l'écoute des communes »



JACQUES KRIEGER
MAIRE DE ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ
VICE-PRÉSIDENT DU GRAND BESANÇON

« Le groupe de travail, porté par les élus, a été particulièrement à l'écoute des questions et préoccupations des communes. La mutualisation impliquait notamment un transfert d'une partie de leur

budget au Grand Besançon. En retour, la mutualisation leur permettra de faire des économies. Par exemple, jusqu'à présent, les communes passaient des marchés isolés pour poser quelques centaines de mètres de canalisations. Désormais, l'Agglo regroupera les commandes, ce qui permettra de négocier de meilleurs tarifs auprès des entreprises. »

GOUVERNANCE

24 élus du Grand Besançon (60 % issus des communes périphériques et 40 % de la ville-centre de Besançon) composeront l'instance de pilotage de la compétence eau assainissement.

DÉCRYPTAGE

Trois grandes compétences concernées

Au sein de l'agglomération, la prise en charge de l'eau recouvre, tout d'abord, le « cycle court » des ressources, en lien avec les activités humaines : prélèvement de l'eau dans son milieu, utilisation et rejet à l'environnement. À cela s'ajoute le « cycle naturel long » : gestion des pluies, des cours d'eau...

EN CHIFFRES



12,5 M€/AN investis sur les dix prochaines années.

L'ASSAINISSEMENT en chiffres

1 200 KM de réseaux (eaux usées et eaux pluviales).

49 COMMUNES géraient elles-mêmes leurs assainissements.



UN ENVIRONNEMENT À PRÉSERVER

Chaque Grand Bisontin consomme et rejette en moyenne 110 litres d'eau par jour. Des eaux polluées chargés de matières et de particules que l'on appelle « eaux usées » (lessive, cuisine, douche, toilettes, lave-vaisselle...). Celles-ci doivent être collectées, puis transportées jusqu'à des usines de traitement et

s'y ajoutent souvent des eaux pluviales (toitures, terrains imperméables, réseaux unitaires...). Dans ces « stations d'épuration », une fois débarrassées des matières qui y flottaient et de la pollution – grâce à des procédés mécaniques et biologiques - ces eaux sont rejetées dans le milieu naturel.

L'EAU POTABLE en chiffres



Une eau au robinet **100 À 200 FOIS** moins chère qu'en bouteille.

26 SITES de production.



975 KM de canalisations.

8,8 MILLIONS de m³ produits par an.

Jusqu'à la mutualisation, **15 COMMUNES** du Grand Besançon géraient elles-mêmes leur service de l'eau.

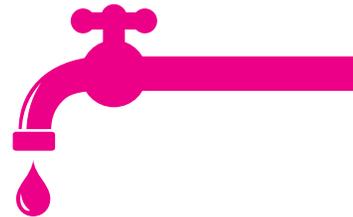
UNE EAU POTABLE DE HAUTE QUALITÉ

Dans le Grand Besançon, l'eau du robinet peut répondre aux besoins de toute la famille. Et avant d'être consommée, une goutte d'eau aura parcouru un long chemin, puisqu'il aura fallu la capter (sur source, nappe souterraine ou rivière), la rendre

potable et la transporter jusqu'à l'utilisateur. Autant de missions qui sont désormais pilotées par les équipes de l'Agglo, lointaines héritières des Romains qui avaient construit un aqueduc, en 170, pour alimenter Besançon avec la source d'Arcier.

EAU PLUVIALE en chiffres

39 STATIONS de traitement.



APRÈS LA PLUIE VIENT LE TRAITEMENT

Lorsqu'elles ruissellent sur des surfaces urbanisées, les eaux pluviales peuvent se charger en particules polluantes ou provoquer des débordements. Pour les restituer au milieu naturel, dans le respect de la faune et de la flore, elles doivent être

régulées (débit), collectées et (parfois) nettoyées en stations d'épuration. Afin d'éviter de saturer ces dernières, de nouveaux bassins sont régulièrement construits pour assurer un stockage temporaire des eaux pluviales excédentaires.

Votre facture

- À partir du 1^{er} janvier, ce n'est plus la commune mais la CAGB qui édite la facture et perçoit les paiements.
- Là où une entreprise facturait, elle continue (VEOLIA, Gaz et Eaux ou la SAUR).

Si vous avez des questions, contactez le service eau-assainissement du Grand Besançon :

03 81 61 59 60
eau@grandbesancon.fr

CA DU GRAND BESANÇON **FACTURE EAU - ASSAINISSEMENT**
 Département Eau Assainissement
 94, Avenue Clemenceau
 Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi
 De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Téléphone: 03.81.61.59.60
 Télécopie: 03.81.61.59.90
 INTERVENTIONS 24h/24
 Tél: 03.81.

Prise d'eau n° 20000
 Réseau de distribution : 1900
 Contrat n° N° oléoteur

Exercice 2017 N°rôle 2102 Date de facture 31/12/2017

CA DU GRAND BESANÇON - SERVICE FINANCIER

SPECIMEN

Référence WEB : 20000-2017-2102

MESSAGES

EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION

Montant T.T.C.	
21,84	Redevance d'abonnement
130,09	Consommation EAU
132,00	Redevance Assainissement
63,50	Autres Organismes
0,00	Abonnement Assainissement
347,43	Montant de la facture:
347,43	NET A PAYER en Euros

Montant de la facture: 347,43

NET A PAYER en Euros 347,43

Merci de régler cette facture à réception, au plus tard le 20/01/2018
 T.V.A. acquittée sur les débits. Le règlement du service et les tarifs sont disponibles auprès du Département Eau Assainissement - 94 avenue Clemenceau.

Detail au Verso ...

Résiliation d'abonnement : Un relevé de compteur étant indispensable pour le changement d'abonné, le titulaire du contrat en cours reste responsable tant qu'il n'a pas demandé la résiliation de son abonnement. Vous pouvez opter pour le prélèvement automatique. Pour cela, contactez le service au 03.81.61.59.60

Partie à détacher en suivant les ponctillés

Mandat de prélèvement (ce mandat, en signant la formule de mandat, vous autorisez le créancier à effectuer des prélèvements à votre banque pour régler votre compte, et votre banque à déduire votre compte conformément aux instructions de l'émission. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention, que vous avez signée, ainsi que les conditions de remboursement qui ont été présentées lors de l'émission. Avant la date de validité de votre mandat, vous pouvez résilier ce mandat. Vous devez contacter le présent mandat, sans préavis, dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque, et qui sera transmis à votre banque. Votre signature est requise pour valider, à réception, votre mandat pour le mandat indiqué.

DATE ET LIEU SIGNATURE

VILLE DE BESANCON CENTRE A
 2 RUE MESSEVARD
 25000 BESANCON

TIP SEPA
 Référence Unique du mandat : TIPSEPA025005105000000000000210217
 ICS : FR0222450831 Montant : 347,43 €
 Réf EAU : 2102 J Déb-3999 Ex-2017
 Créancier : Ville de Besançon

CENTRE D ENCAISSEMENT
 DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 20 005
 94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

105010500174 VILLE DE BESANCON 34743
 941133000175 45090000000000021020250054994706

Les factures sont éditées et envoyées deux fois par an à partir de 2018.

- Cela ne change pas sur Besançon.
- Sur les autres communes de la CAGB, les premières factures seront établies en mai et juin 2018.
- Toutefois, là où des entreprises facturent, le rythme reste le même.

La période de consommation de la première facture en 2018 couvre et prend en compte celle qui n'a pas déjà été facturée par la commune avant le 1^{er} janvier.

Le prix de l'eau et de l'assainissement comprend un abonnement (fixe quelle que soit la consommation) et une part calculée selon le volume d'eau consommé (eau) et rejeté au réseau (assainissement). Sur Besançon l'abonnement assainissement est nouveau.

Vous pourrez payer votre facture par TIP, chèque, virement, prélèvement, Internet (Besançon e-moi).

* Attention cette facture est un exemple fictif. Chaque ménage recevra une facture qui sera adaptée à la situation de sa commune.

d'eau en détails*

Les prix de l'eau potable TTC ne changent pas en 2018 (sauf pour la part des entreprises exploitantes – révision selon les dispositions de leur contrat).

Sur les communes rattachées aux syndicats du Val de l'Ognon, de la Haute Loue et de Byans-sur-Doubs, le prix reste fixé par le syndicat (et non par la CAGB).

Les prix en assainissement évoluent de la manière suivante selon les communes :

- **sur Besançon**, hausse de 0,06 €/m³ et nouvel abonnement de 5 € par an avec paiement uniquement au second semestre en 2018 (2,50 €).

- **sur Chaufontaine, Pugey et Vaire**, application d'une hausse pour participer en partie (60 %) à la mise à niveau des équipements d'assainissement (l'autre partie de 40 % est payée par l'ensemble des habitants du Grand Besançon).

- **sur les autres communes**, le prix ne change pas, ou baisse pour compenser le prélèvement fait sur le budget communal par la CAGB afin de financer la gestion des eaux pluviales.

La TVA s'applique désormais sur toutes les communes de la CAGB : 5,5 % en eau et 10 % en assainissement.

Si des entreprises sont exploitantes (VEOLIA, Gaz et Eau ou la SAUR) il y a autant de lignes en plus pour leurs prix.

Les redevances dues aux organismes publics continuent de s'appliquer et d'être prélevées (Agence de l'Eau).

Détail de votre facture		Quantité	Prix Unitaire hors T.V.A.	Montant h.T.V.A.	Taux T.V.A.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Distribution de l'EAU Service de l'EAU (TVA Intracommunautaire : FR0R 212 500 565)							
Redevance d'abonnement				20,70	5,50%	1,14	21,84
Diamètre compteur 15mm n° série 999999 Du 01/01/2017 au 31/12/2017							
Index 1 cpteur posé le 01/01/2017		3,0 m3	0,00	0,00	5,50%	0,00	0,00
Index 121 cpt déposé le 31/12/2017 1 Logt Tr 1		77,0 m3	1,03	79,31	5,50%	4,36	83,67
Tranche 2		40,0 m3	1,10	44,00	5,50%	2,42	46,42
Tranche 3							
Consommation facturée : 120 M3				144,01			151,93
Montant global de la fourniture d'EAU							
Abonnement Collecte et traitement des eaux usées Service de l'ASSAINISSEMENT (TVA Intracommunautaire : FRB7 212 500 565)							
Redevance Assainissement : 120 M3 Du 01/01/2017 au 31/12/2017		120,0 m3	1,00	120,00	10,00%	12,00	132,00
Montant global de la Redevance Assainissement							
Organismes publics							
Préservation des ressources en eau		120,0 m3	0,05	6,00	5,50%	0,33	6,33
Redevance pollution de l'eau d'origine domestique		120,0 m3	0,29	34,80	5,50%	1,91	36,71
Redevance modernisation des réseaux de collecte		120,0 m3	0,155	18,60	10,00%	1,86	20,46
Montant global des redevances 'Organismes Publics'				59,40		24,02	63,50
RECAPITULATION				323,41			347,43
Prix du litre 0.00271 € (Hors abonnement et forfaits)							347,43
MONTANT DE LA FACTURE en Euros							



CHRISTOPHE LIME
ADJOINT AU MAIRE
DE BESANÇON
CONSEILLER COMMUNAU-
TAIRE DÉLÉGUÉ DU GRAND
BESANÇON

« Un prix parmi les plus bas de France »

« Le maître mot de la mutualisation est "solidarité", parce que les lieux d'alimentation en eau, de consommation et de rejet ne se trouvent pas toujours sur les mêmes communes. Le travail partenarial entre communes vise à offrir aux habitants une eau de qualité, mais aussi la moins chère possible. À ce titre, l'objectif de prix

de 3,30 €/m³, dans dix ans (hors inflation), se situe en deçà de ceux rencontrés par exemple à Montbéliard (3,55 €) ou à Dijon (4,10 €) ; la moyenne nationale étant de 3,80 €. L'objectif est donc ambitieux, d'autant qu'il s'accompagnera d'une amélioration continue de la qualité des équipements à travers le Grand Besançon. »

Une des eaux les moins chères de France

Le transfert de la compétence « eau et assainissement » à l'Agglo n'a pas eu d'incidence sur le quotidien des Grand Bisontins : ils peuvent toujours consommer une eau d'excellente qualité et, qui plus est, une des moins chères de France. Encore, mieux, la mutualisation permettra de leur apporter de nouveaux services (voir encadré p.19)...



Un prix unique permettra ainsi de répondre au principe général d'égalité entre habitants.

En choisissant de gérer directement la compétence « eau et assainissement », les élus du Grand Besançon se sont assurés de pouvoir continuer à proposer aux habitants des coûts qui comptent parmi les moins élevés de France pour l'eau et l'assainissement. Au-delà de la maîtrise financière, la création d'un service unique pour tous les Grand Bisontins suppose l'introduction d'une « convergence tarifaire ». Un prix unique permettra ainsi de répondre au principe général d'égalité entre habitants.

Le même prix pour le même service

Jusqu'à présent, les tarifs pratiqués par les communes et les syndicats, en contrepartie du service de l'eau et de l'assainissement, présentaient une grande diversité dans le Grand Besançon* :



- Pour l'eau, ils vont de 1,12 à 3,75 €/m³, avec un prix moyen de 1,82 €/m³.
- Pour l'assainissement, ils vont de 0,60 à 3,36 €/m³, avec un prix moyen de 1,50 €/m³.

La transition vers un tarif unique se fera en douceur, puisqu'elle se déroulera sur dix ans. Cela commencera en 2019, avec maintien en 2018 du prix 2017 (une correction sera faite pour tenir compte de l'éventuelle déduction « eaux pluviales »). Il y aura également un maintien, en 2018, des trois premiers mètres cubes gratuits sur Besançon et une réflexion sera conduite pour envisager l'extension de cette gratuité à l'ensemble de l'agglomération. Au terme de la transition, les tarifs convergeront vers un prix de 3,30 €/m³* pour l'eau et l'assainissement (hors inflation). Pour une majorité des habitants, cela correspond à une stabilité du tarif.

* Prix TTC pour une consommation de 120 m³/an.

PLUS D' ACTIONS

Le renouveau **DE LA MISSION LOCALE**



Le nouveau logo de la Mission Locale du bassin d'emploi de Besançon matérialise le renouveau de cette association de service public. Objectif, atteint : davantage de confort et de commodité pour l'utilisateur, donc une fréquentation en hausse. Tout jeune qui a quitté le système scolaire et cherche un emploi peut compter sur un allié précieux, spécialisé et gratuit : la Mission Locale. Depuis 1982, la structure accompagne les moins de 26 ans vers l'emploi, par approche globale. « Définir ensemble un projet professionnel, activer notre réseau d'employeurs, donner les ficelles de la recherche d'emploi ou de stage, accompagner les démarches, guider vers l'autonomie et la vie active, c'est là notre raison d'être »; souligne Thierry Grandmottet, directeur depuis 2015.

Une réorganisation pour plus d'efficacité

« Pour nous adapter aux attentes du public, nous avons dû procéder à une

refonte de notre fonctionnement interne. Engagée en 2014, effective depuis janvier 2017, la réorganisation a consisté à décloisonner les quatre services thématiques de manière à ce que les 28 conseillers ne soient plus dans la spécialisation mais dans la polyvalence. Dorénavant, qu'il s'agisse d'accueil/orientation, d'accompagnement, de permanences dans les quartiers, ou de relations avec les entreprises, chacun est en mesure de répondre à toute

41
agents travaillent au quotidien pour accompagner les jeunes.

demande. Les personnels ont donc été formés dans ce sens, en interne. » Pratique pour l'utilisateur, ce renouveau garantit la réception immédiate au guichet, la synchronisation horaire des différents espaces (standard, réception, cyber-espace), une plus grande rapidité de traitement des dossiers, d'où une hausse de la fréquentation.



www.missionlocale-besancon.org
- 03 81 85 85 85 - 10C rue Midol
- 8h30-12h et 13h30-17h

Permanences dans les quartiers (Brûlard-Grette, Clairs-Soleils, Montrapon, Palente-Orchamps, Planoise) et à Saint-Vit.



SYLVIE WANLIN
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE DU GRAND BESANÇON
PRÉSIDENTE DE LA MISSION LOCALE



La MILO a réussi à pérenniser son offre de services pour l'insertion des jeunes.

« Après son redressement judiciaire en 2012, la Mission locale a dû reconstruire son offre de services publics, refondre en profondeur son organisation dans le cadre d'une démarche concertée impliquant les salariés, la gouvernance, les financeurs. Les enjeux : assumer le redressement notamment par une diversification des moyens financiers, nouer de nouveaux partenariats avec le monde de l'entreprise, fonctionner en mode projets, le tout afin de pérenniser l'offre de services pour l'insertion des jeunes. »

J'ai la fibre DU TRI!

Au rythme des saisons, je range mon armoire et j'en profite pour trier vêtements, chaussures et sacs à main dont je n'ai plus besoin...

Tous les textiles ne sont pas recyclables !

Ils le sont tous. Même usés ou déchirés, les vêtements et le linge de maison (nappes, draps, couvertures, serviettes, rideaux...) peuvent être recyclés, de même que les chaussures (liées par paire, sans oublier les bottes) et la maroquinerie (sacs, ceintures, portefeuilles...).

FAUX

Difficile de trouver un point d'apport volontaire

FAUX

Rien que sur le périmètre du Grand Besançon, il existe 130 conteneurs à disposition des usagers ! Blanches, faciles à reconnaître, les bornes d'apport volontaire sont réparties dans les espaces publics, dans les communes et déchetteries de l'agglomération. Pour trouver la borne la plus proche de chez moi : www.grandbesancon.fr

Recycler ses textiles, c'est participer à une économie solidaire

La quasi-totalité des textiles collectés est valorisée. : 59,4 % sont réutilisés en l'état et revendus (dans les boutiques solidaires des associations*, en France, ou à l'étranger). 31,8 % sont recyclés (chiffons à usage industriel, fabrication de nouveaux tissus ou rembourrage de sièges, isolants phoniques...). 8,5 % sont valorisés énergétiquement. Seul 0,3 % des rebuts ne peut être valorisé.

VRAI

Trier, ça crée de l'emploi

VRAI

Développée dans le cadre d'un partenariat avec des structures de l'économie sociale et solidaire* et le Grand Besançon, la filière collecte tri et valorisation des textiles a permis l'embauche d'une trentaine de personnes en insertion professionnelle.

Les Grand Bisontins, des citoyens éco-responsables

Le développement du réseau de bornes textiles, croissant depuis 2010, a permis de capturer 740 tonnes de textiles en 2016, soit 4 kg/habitant, un chiffre supérieur à la moyenne nationale (3,2 kg/habitant).

VRAI

* Le groupement « EBS le Relais Est de Wittenheim/Emmaüs Besançon, TRI Quingey » et la régie des quartiers de Besançon.

Une *plateforme web* pour promouvoir

LES PRODUITS DU TERROIR

En octobre dernier, l'Agglo lançait une plateforme de commande de produits locaux. Le but ? Renforcer les liens entre restaurateurs et producteurs régionaux.

D'ici 2050, le Grand Besançon vise à devenir un territoire à énergie positive. L'objectif passe notamment par la promotion d'une alimentation de proximité. Dans cette optique, l'Agglo suscite les rencontres entre producteurs locaux et métiers de bouche : restaurateurs, traiteurs, boulangers... Ceux-ci ont identifié trois leviers pour dynamiser les circuits courts : améliorer la visibilité de l'offre, faciliter les commandes et mettre en place un système de livraison.

Un outil intuitif

Pour répondre à ce triple enjeu, le Grand Besançon a lancé une plateforme de commande de produits locaux. Actuellement en phase de test, celle-ci regroupe, pour l'heure, une dizaine de producteurs. « Grâce à cet outil très intuitif, les restaurateurs peuvent proposer une cuisine locale à leurs clients, souligne-t-on au Service Environnement de l'Agglo. De leur côté, les producteurs trouvent des débouchés réguliers. » Bref, tout le monde y gagne !



Une plateforme web aidera à réunir producteurs et restaurateurs locaux.

© J.V

Une Nouvelle ÈRE POUR CAMEROS AU SIGNAL

L'entreprise de services numériques CAMEROS a choisi Le Signal pour implanter son cabinet d'expertise. Depuis la mi-juillet, les trois entités de la société, CIMEOS, KENUA et ICOVA, ont intégré le bâtiment tertiaire flambant neuf du parc de la Nouvelle Ère. Premiers propriétaires à entrer dans leurs murs, les deux associés Éric Gorneau et Sébastien Fiquemont ont confié au cabinet bisontin Lamboley Architectes Office le soin d'agencer les lieux. « L'idée : reprendre les principes de circulation, d'organisation et les matériaux que l'on trouve dans une maison pour éviter l'ambiance parfois un peu froide des locaux professionnels. Au final, nous avons un espace plutôt ouvert, avec des zones réservées pour la confidentialité et la tranquillité. » Certes, l'entreprise profite de bureaux spacieux et mieux adaptés à sa croissance, mais la situation à deux pas de la gare TGV Besançon Franche-Comté constitue également à leurs yeux un vrai plus, pour l'équipe de 16 collaborateurs comme pour la clientèle. En moins de dix ans, CAMEROS a su développer sa mission de conseil et d'expertise auprès des collectivités, des acteurs du tourisme et de grands groupes privés tels que PSA, Alstom ou Miele.



Vous cherchez des locaux pour votre entreprise ?

Installez-vous au Signal
une heure, une journée, un mois ou plus.

EMPLACEMENT STRATÉGIQUE



BUREAUX ÉQUIPÉS



ESPACE COWORKING



SALLES DE RÉUNION



SERVICES COMMUNS



NOS +
ACCESSIBILITÉ
FACILITÉ
FLEXIBILITÉ

CENTRE D'AFFAIRES LE SIGNAL
GARE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ TGV
2 RUE IRÈNE JOLIOT CURIE - 25870 LES AUXONS
03 81 87 88 00 - lesignal@grandbesancon.fr

Grand Besançon
Créateur de valeurs

Les Rendez-vous DE L'ENTREPRISE

En ce début d'année, le Grand Besançon met en place Les Rendez-vous de l'entreprise. Tous les deux mois, un temps de rencontre et d'échange avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire sera organisé, zone par zone. Le principe de la manifestation en cinq questions/réponses.



Le Grand Besançon vient à la rencontre des entrepreneurs pour apporter son aide dans ses champs de compétence.

© O.P.



Comment s'inscrire ?

Au service Développement économique

03 81 87 88 10 ou sur
invest@grandbesancon.fr
Plus d'information sur
www.investinbesancon.fr

Pourquoi ?

- Pour présenter l'agglomération et ses offres de services dans les domaines du Développement Économique, des solutions Mobilités, de l'Environnement et du traitement des déchets (SYBERT).
- Pour recueillir les besoins des chefs d'entreprise en vue d'orienter leur accompagnement par les divers dispositifs d'aide du Grand Besançon.

Quels types d'aides ?

Conseils, diagnostics, soutiens financiers..., le Grand Besançon propose d'accompagner les entreprises sur tous types de projets et de thématiques dans les domaines précités.

Pour qui ?

Pour les entreprises du territoire grand bisontin, tous secteurs d'activités, toutes tailles, tous statuts confondus. La démarche consiste à aller à leur rencontre, au plus près de leur lieu de travail, et par zones d'activités.

Quand ?

La première édition se tiendra le jeudi 25 janvier à destination des entreprises du Parc La Fayette, pendant la pause déjeuner. Le calendrier des déplacements par zones d'activités concernées sera prochainement en ligne.

LA FUTURE SALLE D'ESCALADE *en bonne voie*



La future salle d'escalade sera édifiée à côté du stade Léo Lagrange.

Les grimpeurs devront attendre encore quelques mois mais l'équipement attendu avenue Léo Lagrange sera à la hauteur de leurs espérances. La future salle d'escalade indoor de 1 600 m² et d'une hauteur maximum de 17 m sera homologuée au niveau international. L'espace de grimpe de 950 m² permettra la pratique des trois disciplines (bloc, vitesse et difficulté) aussi bien pour les compétiteurs que pour les pratiquants loisirs ou en situation de handicap. Portée par le Grand Besançon, la nouvelle entité apportera une pierre supplémentaire au secteur Léo Lagrange, décidément dévolu à la pratique sportive (Palais des sports, stades de football et d'athlétisme, piscine...). Hors aménagements techniques à la charge d'Entre-Temps, l'un des clubs résidents, le projet de 1 660 000 € sera financé par le Centre National de Développement du Sport, la Région, l'Etat, le Département du Doubs et l'Agglomération.

LES CHIFFRES CLÉS

Septembre 2018 : début des travaux

Septembre 2019 : ouverture de la salle

Coût prévisionnel du projet : environ 2,5 millions d'euros.



Plus d'infos :
grandbesancon.fr

Be happy*!

DANS VOTRE
DUPLIX-JARDIN®

DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES
IMPLANTÉS DANS LE GRAND BESANÇON

* Soyez heureux !

Duqre Communication | www.duqre.fr | RCS 390 920 411 - Crédits photos : Carré de l'habitat - Représentation non contractuelle.

CHÂTILLON-LE-DUC



FRANÇOIS



CHALEZEULE



BOUSSIÈRES



AGENCE DE BESANÇON
03 63 64 11 00

Retrouvez nos offres :
carre-habitat.com

CARRÉ
De l'habitat 
Le choix du duplex  du jardin

France Bleu Besançon

vous souhaite une **bonne année 2018 !**

france
bleu
besançon



Ecoutez, **on est bien ensemble**

francebleu.fr

QUARANTE ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE

Il y a quarante ans était créée la Politique de la Ville afin de remédier aux difficultés sociales et économiques grandissantes de certains quartiers. Décliné localement, cet outil partenarial concerne donc ces quartiers dits prioritaires où le taux de pauvreté est le plus élevé (Loi Lamy, 2014). Relevant depuis 2015 des compétences de l'agglomération, le Contrat de ville du Grand Besançon rassemble 21 partenaires chargés de déterminer les orientations et actions à conduire. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer l'attractivité de ces quartiers par une approche globale (emploi, éducation, logement, urbanisme, social, culture, sécurité...).

LE CHIFFRE

En 2016, **242 actions** ont ainsi été financées par les partenaires du contrat de ville à hauteur de **3,14 M€**.



État des lieux

Situation

- **5 quartiers prioritaires** : Clairs Soleils, Grette, Montrapon, Palente-Orchamps, Planoise
- **8 quartiers en veille active** ou en observation parmi lesquels Curie Pasteur à Novillars, Amitié, Battant et cité Viotte à Besançon
- **2 opérations de Renouvellement urbain** : Planoise (NPRU d'intérêt national), Grette (NPRU d'intérêt régional)
- **5 Conseils citoyens** qui associent les habitants à la mise en œuvre du Contrat de ville



Projets à venir

- début de déconstruction de la cité de la Grette « les 408 » 1^{er} semestre 2018
- futur programme de Renouvellement urbain de Planoise en cours de réflexion

Focus

Planoise

- création du Centre Nelson Mandela, à la fois Maison de quartier, médiathèque, cyber base (2007)
- ouverture de la crèche Artois (2012)

Clairs-Soleils

- création du Centre Martin Luther King (2008) et réalisation de la Place des Lumières (2012)
- ouverture de la Médiathèque (2009) et d'une crèche (2011)

SYNERGIE CAMPUS : QUAND UNIVERSITÉ ET COLLECTIVITÉS FONT ÉQUIPE

Le pôle d'Enseignement supérieur et de recherche (ESR) de Besançon occupe une place centrale au sein de la Communauté universitaire de Bourgogne - Franche-Comté (COMUE). Et pour asseoir toujours davantage son rayonnement à l'échelle de la grande région et de l'arc transfrontalier, les acteurs locaux ont initié la démarche « Synergie Campus ».

abordées, citons :

- Faire de l'ESR un **moteur d'innovation territoriale** ;
- **Développer les liens** entre formation, recherche et entreprise ;
- **Renforcer les liens** entre le monde académique et la cité, en développant des manifestations et des services à l'attention des étudiants, chercheurs

et entreprises ;

- Offrir aux étudiants une **qualité de vie, d'étude et de promotion sociale** sur le territoire ;
- **Améliorer la qualité** des trois campus bisontins et renforcer les liens entre eux...



Plus d'infos
www.grandbesancon.fr



GRAND BESANÇON

Un programme d'action ambitieux

Concrètement, il s'agit de créer une instance fédérant à la fois le monde universitaire et les collectivités locales, dont le Grand Besançon qui a pris la compétence Enseignement supérieur et recherche (ESR), en 2015. À travers un travail d'équipe envisagé au long cours, « Synergie Campus » a permis d'échafauder un programme des plus ambitieux. Parmi les premières actions



« Synergie Campus » : une nouvelle marque pour asseoir le rayonnement du pôle d'Enseignement supérieur.

© J.C.S

Maliterie
FABRICANT FRANÇAIS .com

**MIEUX QUE
LES SOLDES**
LA QUALITÉ À PRIX FABRICANT

**Direct fabricant,
donc moins cher !**



OUVERTURES EXCEPTIONNELLES : Dimanches 28 janvier et 4 février



Magasin d'usine Chaillard/Maliterie.com à Besançon
Z.A. rue de Vesoul - Voray sur l'Ognon - à 10 min du Nord de Besançon.
Dir. Vesoul - 03 81 56 33 35

Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.
Vendredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h.

sifco
Formation et Ormali
www.sifco.eu

FORMATIONS DIPLÔMANTES
pour salarié(e) ou demandeur d'emploi

Prenez
des responsabilités
en **MANAGEMENT**



■ **Formacadre : Manager d'un centre de profit**

Titre de niveau II

A partir du 5 Avril 2018 à Besançon

(sur 9 mois, à raison de 4 à 6 jours par mois)

**CREEZ ou
REPRENEZ**
votre entreprise

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

■ **Création / Reprise d'entreprise**

A partir du 12 février à Besançon

(durée : formation modulable,
de 98 à 210 heures)

*Formation financée et rémunérée (sous
conditions) par le Conseil Régional pour
les demandeurs d'emploi
Nombre de places limitées.*

**Développez
vos compétences
COMMERCIALES**



■ **Attaché Commercial**

Titre de niveau III

A partir du 5 Mars 2018 à Besançon

(durée : 4 mois à temps plein)



Tests et entretiens sur rendez-vous

CONTACT : 03 81 25 26 06 ou contact@sifco.eu

Retrouvez l'offre globale sur www.sifco.eu



SAINT VIT

**livraison
été 2018**

**DEVENEZ
PROPRIÉTAIRE**
DE VOTRE APPARTEMENT
DANS UN PETIT COLLECTIF

T3 avec terrasse
possibilité de garage
à partir de 190 000 €

Ages&Vie

03.81.25.08.23
www.agesetvie.com



PLUS DE PROXIMITÉ

24 COMMUNES RÉCOMPENSÉES POUR LEURS ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La 1^{er} décembre, 24 communes du Grand Besançon se sont vu remettre des chèques énergie. En tout ce sont plus de 70 000 € qui ont été versés via les certificats d'économies d'énergie récompensant ainsi leur engagement et les actions menées en faveur de l'environnement.



COLLECTES DE SANG organisées dans le Grand Besançon Janvier 2018

- **Judi 11** / BESANCON
Place Granvelle 10h-14h/15h30-19h30
 - **Mardi 23** / BOUSSIÈRES
4 rue des Richets 16h30-20h
 - **Lundi 29** / THISE
15 rue Champenatre 16h-19h30
 - **Lundi 29** / SAINT-VIT
Promenade des Planches 16h-20h
- Et février**
- **Judi 01 février** / ÉCOLE-VALENTIN
2 rue de Franche-Comté 15h30-19h30
 - **Mercredi 14 février** / PELOUSEY
11 Grande Rue 16h30-20h



Ce calendrier est susceptible d'être modifié. Pensez à vérifier sur dondesang.efs.sante.fr Vous avez également la possibilité de venir donner votre sang chaque semaine à l'EFS : À Besançon - 8 rue du Dr J.F. Xavier Girod, le lundi au vendredi de 8h30 à 17h / samedi : 8h30 à 12h Réservez votre créneau pour donner votre sang en quelques clics sur www.rendezvousefs.fr

LIP

une « plongeuse » EN EXCLUSIVITÉ

Une grande première dans l'histoire de la fameuse marque LIP, une « exclu mondiale » même : l'édition originale d'une montre de plongée, racée, créée chez SMB, la « Sous-marinier ».

« Ce type de modèle n'existait pas dans la collection LIP jusqu'ici ; il y avait certes la Nautic-ski, mais en version très vintage. Toute grande marque possède sa montre de plongée. LIP se devait donc d'avoir la sienne, équipée des technologies contemporaines. Avec la « Sous-marinier », nous répondons qui plus est à une vraie attente de nos clients », explique Pierre-Alain Bérard, qui signe cette création de la société horlogère SMB à Châtillon-le-Duc. Responsable Développement de la marque, Pierre-Alain précise que « si le modèle intègre un mouvement automatique japonais, il a pour particularité d'afficher date et jour, en français, car nous remplaçons les disques anglais d'origine ». D'autres modifications techniques sont apportées, qui restent confidentielles. Depuis le lancement en novembre dernier, la « Sous-marinier » est en vente chez Maty.

Toujours dans le cœur des Français...

Depuis 2014, SMB exploite la marque LIP. « Nous en rééditons ou réinterprétons les modèles historiques, emblématiques, comme la célèbre « Himalaya », en tête de nos meilleures ventes. Nous faisons en effet évoluer certains d'entre eux en fonction des goûts et des avancées technologiques actuels. L'Himalaya par exemple existe

aujourd'hui en grand format (40 mm contre 35 mm pour la version originelle). »

La « Sous-marinier » fait renouer LIP avec la création. Une bonne nouvelle saluée à l'envi dans la presse nationale, spécialisée ou non, ce qui prouve une fois encore, s'il le fallait, l'attachement des Français à cette marque monument de notre mémoire collective.



www.lip.fr - 03 81 48 48 31



30 000

C'est le nombre de pièces fabriquées et vendues chaque année chez SMB, estampillées LIP.



Maisons Happy

CONSTRUCTEUR de maisons individuelles

**NOUS PROTÉGEONS POUR VOUS
L'ENVIRONNEMENT**

Investissez dans la qualité !

100% matériaux français 100% artisans locaux



*Toutes les compétences de notre équipe
à votre service*

Constructeur Maisons Happy

10 rue de la Combe du Puits - 25480 Ecole Valentin

Tél. : 03 81 84 25 64 - www.maisonshappy.fr



DS AUTOMOBILES

**OUVERTURE PROCHAINE
DS STORE BESANÇON - 228 ROUTE DE DOLE**

Tél. 03 81 61 47 47



DS 7 CROSSBACK - RDV LE 9.02.2018



Depuis ce début d'année, 1 250 Marchaliens et 230 Caldifontains forment une seule et même commune. Mieux, une communauté de vie et de projet qui vise en priorité à renforcer les services publics proposés aux habitants.



MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Une *nouvelle* commune est née

© DR

Au 1^{er} janvier dernier, une nouvelle commune a vu le jour à l'orée « est » de la forêt de Chailluz : Marchaux-Chaufontaine. « En fusionnant, l'objectif est d'atteindre une population suffisante pour maintenir des services, tels que l'agence postale, explique Patrick Corne, jusqu'alors maire de Marchaux. Le service de délivrance des passeports sera quant à lui transféré dans les anciens locaux de la mairie de Chaudefontaine. Grâce à la fusion, la nouvelle commune bénéficiera aussi de dotations d'Etat au taux de 2017, voire supérieur, alors qu'elles baissent ailleurs. En outre, les projets éligibles à la Dotation d'équipement des territoires ruraux seront aidés à hauteur de 50 % pendant deux ans. Cela permettra des travaux de voirie plus conséquents ou encore la construction d'une nouvelle cantine scolaire, par exemple. »

Bientôt une centaine de nouveaux habitants

Des chantiers d'autant plus nécessaires que la commune verra arriver une centaine de nouveaux habitants, à travers trois lotissements (à Marchaux). En attendant, les habitants profitent déjà de nombreux commerces et services. « Une maison médicale devrait ouvrir à la rentrée prochaine, côté Marchaux, évoque Patrick Corne. Sur le plan économique, la commune accueille de

grandes entreprises, à Chaudefontaine. En partenariat avec le Grand Besançon, nous développons également un projet de Zone d'activités communautaire. Celle-ci bénéficiera d'un accès direct à l'autoroute. D'ailleurs, l'accessibilité est un de nos gros points forts, puisque nous ne sommes qu'à 10 minutes de Besançon. » Sur le plan de la qualité de vie, la commune fusionnée est animée par de nombreuses associations culturelles et sportives. De grands événements y sont aussi organisés au fil de l'année. Certains sont réputés, comme la Course de côte à moto, créée en 1976 et comptant pour le Championnat de France de la France de la montagne, ou le repas champêtre du 14 juillet. D'autres sont en passe de le devenir, comme le



© EE

Trail d'Halloween, dont la troisième édition a attiré un millier de participants, ou le Festival Mars Attack qui met le rock à l'honneur.



JACKY LOUSON :

« **POUR SE FAIRE ENTENDRE, LA FUSION TOMBAIT SOUS LE SENS** »

« Pour Chaudefontaine, le fait d'appartenir au Grand Besançon est une chance, car cela nous permet d'apporter des services qu'une commune de notre taille, seule, ne pourrait pas proposer à ses habitants, explique le maire Jacky Louison. Pour autant, il était essentiel de pouvoir se faire entendre à l'échelle d'un territoire élargi. Pour cela, la fusion avec Marchaux – décidée au terme d'une année de réflexion – tombait sous le sens. Une fusion somme toute naturelle, puisque de nombreux services utilisés au quotidien par les habitants de Chaudefontaine se trouvent à Marchaux. »

AVANNE-AVENEY

Église à rénover cherche souscripteurs



Une souscription a été lancée pour sauver l'église d'Avanne-Aveney.

Pour sauver son église, Avanne-Aveney entreprend une campagne de restauration de l'édifice culturel datant de 1831. Maintes fois restauré, il est à nouveau gravement mis à mal par le temps. « *La charpente est très*

endommagée, rongée par les parasites du bois, et cela atteint la voûte intérieure et la corniche, commente Brigitte Mulin, élue en charge du patrimoine à la mairie. Ce sera notre premier chantier, qui devrait débiter au printemps. » Un second volet de travaux s'attachera

ensuite à l'intérieur de l'église : circuits électriques, rénovation de l'éclairage, recherches stratigraphiques d'anciens décors sous les peintures « modernes » en collaboration avec la DRAC, reprise des plâtres et moulures, remise en peinture de la voûte... Avec l'ampleur de la restauration, l'église restera fermée pendant les travaux.

AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE



En parallèle de l'indispensable cure de jouvence entreprise par la commune, une souscription est lancée avec la Fondation du Patrimoine. La campagne de restauration s'élève à 680 000 €. Les dons, déductibles des impôts, peuvent être faits à la mairie ainsi qu'auprès de l'organisme de collecte, par courrier ou sur son site internet.



Plus d'infos
www.fondation-patrimoine.org

CHAUCENNE

Stan, the musher

C'est en croisant une meute de chiens de traîneau au fin fond des Vosges il y a six ans que le Chaucennois Laurent Stanikowski s'est découvert une passion insolite en plaine, le mushing.

Il est bien « le seul sur Besançon à pratiquer ce sport de montagne ». Ni le Haut-Doubs ni le Haut-Jura ne sont ses terrains d'entraînement. Son attelage, on le voit passer à vive allure en forêt de Chailluz, le long de la LGV ou sur les chemins de campagne, « *là où les coussinets d'Étoile, le meneur, Forlan, Ipso et Inouk ne risquent pas d'être blessés* ». Infatigables, fougueux, ses quatre huskies de Sibérie tractent le traîneau à skis

l'hiver ou le kart à roues deux à trois fois par semaine, sur 15 à 18 km.

La belle saison démarre !

Commercial pour la grande distribution, il a beau être sur la route toute la sainte journée, celui que l'on surnomme Stan « sort » aussi souvent que possible pour peu que la température n'excède pas 11 °C. Le week-end, direction La Pesse ou les domaines nordiques jurassiens, « l'idéal ! », d'où il revient avec des photos animalières de toute beauté. « *Pour avoir des huskies, faut être husky soi-même !* » Comprenez « athlétique, endurant, avec mental d'acier ». Affilié à la Fédération française des sports de traîneau, membre du club Amarok aux Fourgs, Stan participe aux compétitions officielles, de janvier à mars (si neige...). « *Championnat de France, coupes internationales, les deux mois à venir vont être chargés, avec bon espoir d'enrichir*

encore mon palmarès ! »



Plus d'infos
stanmushing@gmail.com

06 72 80 44 84



« Stan » pendant ses entraînements grand bisonin avant l'hiver.

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

L'ANCIEN PRESBYTÈRE**ATTEINT L'OBJECTIF « BBC RÉNOVATION »**

L'ancien presbytère transformé en habitat social haute qualité.

39 000 €

C'est le montant accordé par l'Agglo pour ce programme.

Les nouveaux occupants de l'ancien presbytère ont emménagé en août dernier. Ils y bénéficient d'un cadre de vie au fort cachet historique, puisque la rénovation s'est attachée à préserver l'identité architecturale du site.

Performance énergétique et lien social

Cette contrainte n'a pas empêché le projet d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de performance énergétique. Un soin tout particulier a été apporté à l'isolation du bâtiment. Les menuiseries extérieures ont été remplacées et une

nouvelle chaufferie gaz a été installée. Grâce à ces mesures, le bâtiment respecte l'objectif « BBC rénovation » avec une consommation d'énergie primaire inférieure à 96 kWh/m²/an. Cette maîtrise énergétique se conjugue avec un lieu de vie confortable et fonctionnel. Au-delà des logements flambant neufs, le site offre des espaces mutualisés (buanderie et étendoir) qui permettent de tisser du lien social entre les habitants. Cette notion de partage se retrouve également dans les aménagements extérieurs : maintien d'un accès public et jardins collectifs. Belle réalisation !

MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

*L'événement***INAUGURATION DES LOCAUX DE DIXI**

L'entreprise DIXI inaugurerait ses nouveaux locaux le 14 décembre dernier. Un investissement de 5 M€ (l'Agglo a accordé une aide de 75 000 € pour ce projet) afin de poursuivre son fort développement dans le Grand Besançon. Avec 70 salariés et des perspectives de croissance très intéressantes, DIXI devrait embaucher de nouveaux collaborateurs dans les mois prochains.



© O.P.

2800 m² où seront abrités les deux entités du groupe DIXI : DIXI Microtechniques et DIXI Medical.



La *Maison de Services* OUVRE SES PORTES

© E.C

Une seule adresse, le 7-9 rue Picasso à Planoise, pour une offre multiple de services de proximité proposée à tous les habitants du Grand Besançon dans la nouvelle Maison de Services, ouverte le 9 janvier.

Deux niveaux pour un lieu unique de 1 700 m² où les Grand Bisontins sont accompagnés dans les démarches de leur vie quotidienne. La Maison de Services Au Public (MSAP) est un projet innovant qui regroupe des fonctions et services facilitant l'accès aux droits des usagers. Il s'agit aussi de répondre aux besoins du plus grand nombre, qu'ils soient d'ordre administratif, social, juridique ou qu'ils concernent la santé et sa prévention, l'emploi des jeunes, le logement, l'énergie... L'équipe d'accueil et les conseillers des différents partenaires présents sur place informent, orientent, aident et accompagnent les habitants.

Conseils et écoute
CAF, CPAM, CCAS, État civil, Mission locale mais aussi délégué du procureur, conciliateur de justice, défenseurs des droits, association d'aide aux victimes d'infractions, centre d'examen de santé... Tous assurent au sein de la MSAP, des permanences quotidiennes ou hebdomadaires, permettant aux particuliers comme aux professionnels de bénéficier de conseils, d'une écoute et d'un accompagnement de qualité. Pour compléter cette offre, un accès libre aux outils numériques est à disposition dans l'espace d'accueil, permettant d'effectuer de nombreuses démarches en ligne.



DE **DANIELLE DARD**
CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE DU GRAND BESANCON
PRÉSIDENTE DU CCAS



Lutter contre le non-recours aux droits pour les usagers, quels qu'ils soient, est un engagement fort des élus.

« La MSAP contribue ainsi à améliorer l'accès aux droits et aux services en fédérant les acteurs du territoire. Les partenaires présents mettent en commun des moyens humains pour créer une fonction d'accueil mutualisée. Par ailleurs, des espaces de réunion sont mis à disposition de la Maison du projet, du Conseil Consultatif d'habitants, du Conseil Citoyen. Ces espaces peuvent être utilisés de manière autonome, c'est-à-dire en soirée ou même le week-end. »



La MSAP est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf mardi à partir de 9h30) et le vendredi en continu de 8h30 à 17h30.
MSAP : 7-9 rue Picasso (Arrêt Allende en bus ou Tram)
Tél 03 81 41 22 21.

BESANÇON

Résidence L'Art du Temps



CET HIVER, FAITES-VOUS DU BIEN !

Toute l'année, les résidences services seniors DOMITYS vous accueillent pour des courts séjours, dans des appartements meublés, modernes et confortables.

Séjourner dans une résidence DOMITYS, c'est retrouver un environnement serein et sécurisé, où les contraintes et la solitude s'effacent !

Les équipes professionnelles et attentionnées, les activités physiques et culturelles, le restaurant avec ses plats savoureux et variés seront là pour vous faire **oublier les froides températures d'hiver**, dans un **cadre chaleureux et convivial**.

Réservez vite votre séjour !

Pour plus d'informations, appelez-nous.

+ de 70 résidences ouvertes

Investir dans une résidence DOMITYS, c'est possible ! 02 47 51 8000
(Appel non surtaxé)



03 81 85 80 00



www.domitys.fr

23 rue de Chaillot

25000 Besançon / Ouverte 7j/7 de 8h à 20h

N°1 RÉSIDENCES
SERVICES
SENIORS

IMM'OPTIMAL

BESANCON

Le Clos du Tunnel

RUE DU TUNNEL

23

APPARTEMENTS
DE STANDING



LIVRABLE ÉTÉ 2018

Tél. 03 81 56 23 08

contact@immoptimal.fr

www.immoptimal.fr

GRUPE SCOLAIRE SAINTE FAMILLE - SAINTE URSULE



EN
MARGE
VERS TA
RÉUSSITE



SAINTE FAMILLE
SAINTE URSULE
groupe scolaire

PORTES OUVERTES

SAMEDI 3 MARS 9H-13H
VENDREDI 15 JUIN 16H-19H

ÉCOLE : ACCUEIL DES 2 ANS | COLLÈGE : SPORT ETUDE BADMINTON, CLASSES 2.0, FABLAB
LYCÉE PRO « e-lycée » : BAC PRO SERVICES ET SOINS À LA PERSONNE, COMMERCE / RELATIONS
CLIENTS, GESTION ADMINISTRATION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL / ANIMATION - CAP EMPLOYÉ DE
COMMERCE, ASSISTANT TECHNIQUE FAMILIAL / COLLECTIF | FORMATION CONTINUE : SANTARE
ET SOCIAL, POIE, TODEC, VOLTAIRE | INTERNAT « LA RÉSIDENCE » SUR LE SITE

33 Rue du Général Brulard - 25000 Besançon Tél. 03 81 52 99 51 - www.stefamille-steursule.fr

Grosjean

CONCEPT BOIS

FERMETURES • AGENCEMENT • ESCALIERS

- Fabrication sur-mesure d'escaliers
- Agencement
- Fenêtres



PORTAS®

N°1 de la rénovation en Europe

Portes • Cuisines • Escaliers

Nous rénovons, modernisons et
fabriquons du neuf sur-mesure !



Grosjean Concept Bois : ZA sur le Croz, 25430 Servin - Tél. : 03 81 60 44 58
email : gcb25@orange.fr - www.grosjean-concept-bois.com

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Qu'ils soient amateurs d'indie pop à dentelles ou de hip-hop à grosses basses, tous les amoureux des musiques actuelles se retrouveront au **prochain festival GÉNÉRIQ, du 7 au 11 février.**

GÉNÉRIQ, LE LABO MUSICAL

À l'occasion de ces « tumultes musicaux » – organisés dans six villes du Grand Est –, une vingtaine d'artistes seront à l'affiche de différentes salles bisontines : La Rodia (co-organisatrice du festival), Les Passagers du Zinc, le FJT Les Oiseaux, le Conservatoire, l'Antonnoir, Les Bains Douches, Le Bar de l'U... Comme chaque année, GÉNÉRIQ ouvre son laboratoire musical, axé sur la découverte d'artistes qui proposent dès aujourd'hui la musique de demain. Ce qui n'empêche pas la venue de têtes d'affiche confirmées, comme Tricky. Celui qui fut un apôtre du trip hop avec Massive Attack présentera son nouvel album à La Rodia, le 10 février. « *La programmation du festival est conçue comme un parcours à travers la ville, explique Simon Nicolas, chargé de communication de La Rodia. Pendant quatre jours, il est possible de voir quasiment tous les concerts. Le tout pour un prix modeste !* »

LE COUP DE *Coeur de Simon Nicolas* SUR LA PROGRAMMATION

Un festival qui défriche la musique d'aujourd'hui, ce sont aussi des groupes parfois méconnus du grand public. Simon Nicolas présente quelques artistes programmés à Besançon :

- **KNIVES** : « *Le batteur et le guitariste accompagnent Lady Gaga et Kanye West en concert ; le clavier tourne avec Eminem et Rihanna. Et sur scène, ça sonne comme Rage Against the Machine en plus rapide.* »
- **EDDY DE PRETTO** : « *Un artiste à fleur de peau, entre chanson et hip-hop. Seul sur scène, il lance sa musique au smartphone et envoie des paroles à la poésie crue. Une des sensations scéniques du moment.* »
- **JEAN-MICHEL BLAIS** : « *Un pianiste soliste qui permet d'élargir les horizons de la programmation au néoclassique. On pense à Satie, Chopin ou Nils Frahm.* »
- **BIFFTY** : « *La nouvelle génération du hip-hop, avec des paroles aussi ciselées que provoc'. C'est parfois sale : il qualifie sa musique de « souye ». Sur scène, ça part dans tous les sens.* »



Programmation : generiq-festival.com

SALON DU TOURISME VISITE GUIDÉE

Avec 1 000 visiteurs espérés pour cette 3^e édition, le salon du Tourisme se tiendra à Micropolis le vendredi 19 janvier.



L'ambition de GTV (Gros Perrin Tourisme Voyages) : réunir un grand nombre de professionnels du voyage, opérateurs, croisiéristes, autocaristes, hôteliers, qui présenteront leurs produits au public comme aux professionnels. « Donner de bonnes idées et autant de bons plans afin de trouver des vacances à sa mesure. Mais aussi permettre d'être référencé sur un catalogue d'offres de voyage », souligne Gérard Morio, directeur commercial de GTV.

De France et d'Europe

À découvrir au fil des allées, ce sont quelque 70 prestataires qui offriront des destinations d'ici et d'ailleurs, faisant la part belle aux propositions clés en mains, avec excursions, voyages en autocars, croisières, journées thématiques. Autour d'une belle vitrine pour la Bourgogne-Franche-Comté, très présente (Dole, Dijon mais aussi Besançon avec la Citadelle et l'office de tourisme, le musée de Nancray, la Saline royale d'Arc-et-Senans...) des invités venus de toute la France, de la Corse à la Bretagne en passant par le Périgord, mais aussi d'Europe (Irlande, Allemagne), seront de la partie.



Entrée gratuite, de 9h à 19h à Micropolis. www.gtv.fr



LE CHEVAL *tient salon*

Du 16 au 25 février, Micropolis accueille le Salon du cheval de Bourgogne-Franche-Comté. Un événement-vitrine pour toute une filière et un superbe galop de découverte pour le grand public.

Tours d'attelage, démonstrations de hunter ou de western, concours de dressage, présentation de races, carrousel des clubs, journées des éleveurs..., voici quelques exemples du programme auquel assister ou participer, dans l'une des trois carrières aménagées au cœur même du parc des expositions. Aux animations toutes très spectaculaires, le collectif organisateur ajoute quatre grands shows équestres, soirée d'ouverture en tête le 16, et de nombreuses compétitions, notamment de saut d'obstacles. Invités d'honneur cette année, le cheval islandais et le cheval comtois

se disputent la vedette. À noter, la journée Cheval & Différences le 21 montrera que l'équitation, tout le monde peut la pratiquer.

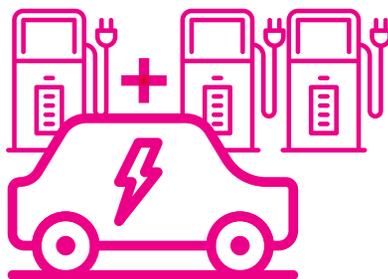
... et un grand format

Sur dix jours, cette 2^e édition va réunir une centaine de professionnels, un village de start-ups spécialisées, un forum métiers et formations, plus de 150 bénévoles et des milliers de visiteurs (30 000 en 2017).



03 81 41 08 09

www.micropolis.fr
www.salonducheval.org
francois.alleguede@equi-org.fr
www.filiere-cheval-bourgogne.com



DE NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES POUR LES VÉHICULES

Dans l'objectif de développer la mobilité électrique sur son territoire, le SYDED associé à la Ville de Besançon installe cinq bornes de recharge de véhicules électriques ou hybrides à des emplacements clés : Saint-Jacques, Granvelle, Chamars,

Saint-Paul, Hôpital Minjoz. La première borne, place Saint Jacques, a été inaugurée en décembre. Cette installation en charge « accélérée », permettra de recharger complètement un véhicule citadin en 1 h 30. Cette recharge gratuite est comprise dans le prix du stationnement. Il est toutefois nécessaire de se connecter avec un service de mobilité par smartphone pour lancer le processus de charge.



JOURNÉES PORTES OUVERTES DE L'UNIVERSITÉ!

Le samedi 28 janvier, l'Université de Franche-Comté ouvre ses portes aux futurs étudiants et à leurs parents. Ces portes ouvertes sont l'occasion d'échanger avec les étudiants et les enseignants sur l'ensemble de l'offre de formation mais aussi de découvrir les services dédiés aux étudiants ainsi que sur les bourses, le logement, la restauration, la santé, le sport, la vie étudiante...

Infos sur : jpo.univ-fcomte.fr



DU CŒUR POUR LES RESTOS

L'antenne du Doubs organise cet hiver deux événements à Besançon dont les bénéficiaires permettront d'offrir environ 20 000 repas aux moins gâtés par la vie. Rendez-vous le 4 février au Kursaal à 17h pour y entendre de grands noms de la chanson française : Brassens, Brel et Reggiani, chantés par ceux qui les interprètent avec talent depuis plusieurs années. Le pianiste Christian Tissot y accompagnera en particulier Philippe Borie et son quatuor l'Amandier. 15 € le spectacle (gratuité pour les moins de 12 ans) en vente chez Cultura et caverna25.com

Dîner gastronomique

Restaurant cinq étoiles le samedi 13 mars au grand Kursaal, à partir de 19h30. Pour cette 6^e édition, plusieurs chefs comtois uniront leurs talents pour proposer à 240 convives un menu gastronomique haut de gamme à 95 € vins inclus. Les fonds récoltés permettront d'offrir 20 000 repas.

Contact : 03 81 41 92 11 ou 06 43 26 53 63

LA CITADELLE CET HIVER

Les visites guidées

- À l'Espace Vauban, **11 et 18 février (15h)**, vous saurez tout de l'histoire du site
- Avec le carnaval des petites bêtes, **du samedi 10 au dimanche 25 février (14h30)**, venez découvrir les étonnantes capacités des insectes de l'*Insectarium* chaque jour pendant les vacances scolaires. Gratuit avec billet ou abonnement.

Fermeture annuelle

Du 8 janvier au 4 février, la Citadelle ferme ses portes. Cette fermeture permet d'effectuer les travaux de maintenance du site, impossibles en période d'accueil du public. C'est aussi l'occasion pour les personnels de suivre des formations obligatoires et de participer à des échanges interservices. **Réouverture lundi 5 février, 10h-17h, horaires valables jusqu'au 23 mars inclus.**

www.citadelle.com
03 81 87 83 33



Laïcité

Le samedi 9 décembre, l'Agglomération, la Ville et la CCAS de Besançon organisaient une journée consacrée à la laïcité. Conférences, exposition, atelier de réflexion ont permis de comprendre, d'analyser, de réfléchir à la place de la laïcité dans nos sociétés aujourd'hui. Ici l'écrivain Daniel Picouly, venu à la rencontre des enfants à la médiathèque Aimé Césaire à Besançon.

PLUS D'EXPRESSION

→ ESPACE D'EXPRESSION *libre des élus communautaires*

Plus Grand Besançon ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de l'agglomération. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À LA PÉRIPHÉRIE

SECTEUR EST 2018 : une année charnière pour notre communauté

2017 fut une année de travail intense fournie tant par les personnels du Grand Besançon que par ses élus. En votant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et en prenant la compétence Eau/Assainissement, nous avons montré notre détermination à progresser dans l'intercommunalité. 2018 est le moment de transformer l'essai :

– avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui donnera aux élus des secteurs consti-

tués (la CAGB est divisé en huit secteurs) plus de responsabilité quant aux choix à faire localement concernant les différentes compétences transférées, telles que : l'aménagement du territoire, l'eau et assainissement, la voirie...

– avec l'installation d'une Communauté Urbaine qui seule, pourra nous garantir une reconnaissance au plan national, aussi et surtout au niveau de la région Bourgogne/Franche-Comté.

Soyons fiers de notre territoire et ne nous arrêtons pas en si bon chemin.

Je nous souhaite une bonne année 2018, placée sous le signe de la solidarité communautaire.

Alain BLESSEMAILLE

Maire de Braillans

Vice-président du Grand Besançon

DAME BLANCHE La compétence eau-assainissement transférée...

La volonté politique de transformer notre Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine a entraîné « de facto » le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers l'intercommunalité, et ce avant l'échéance réglementaire du 1^{er} janvier 2020. Ce transfert partagé par la grande majorité de nos communes-membres se doit de constituer une opportunité de gestion optimale de notre patrimoine tant matériel (réseaux, stations de traitement...) que naturel (ressource en eau). Pour

parvenir, la création d'une régie autonome de gestion disposant d'une maîtrise totale du service public et associant pleinement les acteurs de nos secteurs géographiques se doit de répondre aux attentes de nos communes et de ses usagers. Ces usagers qui ont tout à gagner, à savoir une eau de qualité répondant à des exigences réglementaires croissantes, un traitement des eaux usées correspondant, un service fonctionnel et en prime une harmonisation tarifaire bénéfique dans la grande majorité des communes...

Gilles ORY

Maire de Bonnay

Conseiller Communautaire délégué du Grand Besançon

VAL SAINT VITOIS La transition écologique est une priorité pour aujourd'hui : elle affecte tous les secteurs de la vie économique et sociale !

2016 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Il s'agit non seulement de sauvegarder les ressources et les espèces mais de répondre à des problèmes de santé publique. **Aujourd'hui, plus de 60 % de la population française respire un air pollué, qui est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes chaque année.** La pollution chimique, les perturbateurs endocriniens, les pesticides nous exposent à des conséquences sanitaires de moins en moins contestables, comme des cancers ou la baisse

de la fertilité.

Il ne faut pas des petites mesures mais de grands changements. Nous devons forger un nouveau modèle de production et inventer de nouvelles façons de nous déplacer, de nous nourrir et de produire.

Les énergies renouvelables sont porteuses de solidarité, d'emplois, de compétitivité pour nos entreprises, de renouveau pour nos agriculteurs, de santé et de meilleure qualité de vie pour tous les citoyens.

Yves MAURICE

Maire de Poulley-Français

Conseiller communautaire, délégué.

SECTEUR PLATEAU

À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas reçu la tribune du Secteur « Plateau ».

SECTEUR SUD OUEST

À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas reçu la tribune du Secteur « Sud-Ouest ».

VILLE DE BESANÇON

MAJORITÉ MUNICIPALE Pour une Agglo renforcée !

À Besançon et dans son Agglomération, on s'y connaît en belles et complexes mécaniques. Nous sommes ainsi heureux de contribuer à entretenir, avec soin, l'écosystème qui a toujours été la fondation solide des réussites de notre territoire et ses nombreuses forces vives. Il peut s'agir d'accompagner des projets de recherche ou de faciliter grâce à de nombreux partenaires les créations et « transferts » au sein d'entreprises souvent innovantes et très audacieuses. Terrains, bâtiments et services proposés par nos zones d'activités et structures associées sont aussi des outils précieux pour accompagner dans le concret les projets qui, sans doute plus facilement ici qu'ailleurs, trouvent une mobilisation générale de tout ce qui peut les rendre plus agiles, plus réactifs, accueillis dans les meilleures conditions possibles.

N'oublions pas que notre Agglo, ce sont aussi des services aux habitants de plus en plus nombreux et de mieux en mieux organisés. L'« interco » accompagne notre quotidien dans de vastes domaines, ce dont on n'a pas toujours conscience. Cette échelle de décision et de construction a la grande qualité de permettre le développement d'une force : celle de réseaux de plus en plus solides et aboutis, une dynamique dont nous encourageons la poursuite et le renforcement.

C'est cette notion de réseaux au service de tous qui nous conduit à soutenir les nombreuses avancées dont l'Agglo est le terreau. Tramway hier, réseau Ginko davantage multimodal aujourd'hui, RN 57 demain... Le sport, avec le lancement d'une salle d'escalade de haut niveau... La culture : conservatoire, écoles de musique, Mardis des Rives, Livres dans la Boucle et l'ambition d'une grande bibliothèque d'agglomération en lien avec l'Université... Ou encore les services publics, avec par exemple la mise en place d'une régie publique de l'eau : une formule gagnante hier bisontine, progressivement adaptée à tout le Grand Besançon.

À l'heure de conclure, permettez-moi au nom de l'ensemble des élu-e-s du Groupe socialiste et société civile républicaine, de vous transmettre, comme à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Nous souhaitons à chacun-e de vous, comme à notre Agglo, le plein succès de belles constructions collectives, ambitieuses et durables !

Abdel GHEZALI

Conseiller communautaire du Grand Besançon

L'eau, un enjeu pour les territoires

En 2018, la CAGB aura en charge la compétence eau et assainissement et la compétence GEMAPI: gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Le petit et le grand cycle de l'eau deviennent notre responsabilité au quotidien sur le territoire de la CAGB. En tête du bassin versant Rhône Méditerranée traversé par le Doubs, l'Ognon et leurs affluents, ce territoire est karstique, avec des circulations souterraines et superficielles très importantes. Nous devons préserver autant les milieux humides que les zones d'infiltration, entretenir les rivières et leurs berges, replanter des haies, protéger les arbres. Nous devons imprégner de ces volontés, le Scot, le PLUI et tous les aménagements de nos communes. Le changement climatique accélère la transformation des phénomènes dits naturels, tant les mouvements d'air que ceux d'eau. Chacun a pu en mesurer les manifestations et les dégâts causés. Mais nos négligences en matière d'aménagement, le choix de la rentabilité à court terme au détriment d'une vision plus globale amplifient aussi ces phénomènes. Agissons différemment pour être fiers de nos politiques.

Françoise PRESSE

Vice-présidente du Grand Besançon

OPPOSITION MUNICIPALE LA CONFIANCE POUR ŒUVRER DANS LE BON SENS.

2017, comme les années qui l'ont précédée, a été une année difficile pour les collectivités locales.

Le chef de l'État et le Gouvernement ont pris de nombreuses décisions défavorables aux collectivités, sans concertation : la baisse de 13 milliards d'euros en 5 ans des moyens de fonctionnement mettront en difficulté des services publics de proximité ; le rationnement de l'emprunt entraînera une diminution des investissements plombant les objectifs de croissance et d'emploi ; la suppression de la taxe d'habitation mettra en cause gravement l'autonomie fiscale de nos communes ; la diminution de 120 000 emplois aidés impactera les activités des associations sportives, culturelles, éducatives ; la baisse des APL et les ponctions considérables opérées sur les ressources des bailleurs sociaux mettront en danger la politique du logement social.

Toutes ces décisions nous préoccupent grandement, nous inquiètent, nous élus locaux, car elles remettent en cause la libre administration de nos collectivités. Nous voulons être mieux entendus et travailler dans une relation de confiance avec l'État. Cette relation fut mise à mal en 2017. Je souhaite qu'elle soit rétablie en 2018 et qu'elle perdure au-delà.

Je vous souhaite, au nom de tous les élus Les Républicains et Société civile, une bonne année 2018, placée sous les signes de la sérénité, de l'enthousiasme et de la confiance en un avenir meilleur.

Jacques GROSPERRIN

Conseiller communautaire du Grand Besançon

Sénateur du Doubs

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT, ENCORE UNE OBLIGATION IMPOSÉE À TOUS

Il y a six mois, nous dénoncions déjà le PLUI. C'est maintenant au tour de l'eau et de l'assainissement. L'intercommunalité va prendre cette compétence entraînant son lot de postes supplémentaires générant encore de nouvelles charges pour l'usager. Évidemment, les lois doivent être respectées, mais il faut dire qu'elles sont pernicieuses pour des communes accablées : charges incombant auparavant à l'État, retrait de dotations précieuses... Et que dire sur les prérogatives des Maires qui se réduisent. Après le PLUI, les activités périscolaires, les gestions des PACS, passeports, réduction forcée des emplois aidés, stationnements dépenalisés, etc.. Et maintenant, l'eau et l'assainissement. Quels seront les prochains coups durs ? Peut-être un défaut de compensation de l'État aux communes relatif à la suppression de la taxe d'habitation ? Le contribuable n'est pas une vache à lait fait pour combler les lacunes ou les manquements de l'État. Nous disons : « Ca suffit ! »

Philippe MOUGIN

Conseiller communautaire du Grand Besançon

PLUS⁺ D'INSPIRATION

UNE EXPERTISE TRAIL *nationalement reconnue*

Terre de courses à pied en pleine nature, l'Agglo est la seule intercommunalité à avoir contribué à la première Norme Française relative au Trail.

Besançon compte parmi les étapes françaises les plus appréciées au sein de la communauté des traileurs. Une réputation qui doit beaucoup au Trail des Forts, apprécié pour son organisation et la beauté des panoramas traversés. Aux côtés de cette épreuve-phare, de nombreux Trails sont organisés dans l'agglo : Saint Vi'trail, Trail nocturnes de Marchaux, Trail Urbain de Besançon, la Course de la Grapille... Forte de cette expertise, l'Agglo a contribué à la rédaction de la toute première Norme Française relative au trail. et à la mise en œuvre de parcours permanents.

L'Agglo, premier territoire labélisé ?

En la matière, le Grand Besançon a de solides avantages à faire valoir, en proposant à la fois des paysages naturels et des secteurs historiques. Le tout est complété par des caractéristiques très prisées des traileurs : fortes déclivités, pierriers techniques... Autant d'atouts qui ont incité l'Agglo à porter sa candidature pour devenir le premier territoire labélisé « Trail » par la Fédération Française d'Athlétisme.



ILS PARTIRENT **400**

ET SE VIRENT 4 600 EN ARRIVANT AUX FORTS

- **2003** : 400 coureurs participent au 1^{er} Trail des Forts.
- **2009** : l'épreuve franchit la barre des 1 000 participants.
- **2017** : la 14^e édition attire 4 600 coureurs, les inscriptions sont closes dix jours avant l'événement !

NOUVELLE « MARQUE » OUTDOOR : *à vous de voter !*

La démarche « Grand Besançon : destination Outdoor » nécessite de disposer d'un nouveau nom, dont la vocation est double. Dans un premier temps, être une marque identitaire permettant de « labelliser » l'ensemble des événements et des actions déclinés dans le cadre du positionnement de l'agglomération sur le champ de l'Outdoor. Ce nom deviendra aussi celui du salon consacré aux disciplines Outdoor qui se déroulera en 2019 (plus d'infos dans la prochaine édition de PLUS Grand Besançon).

Il revient donc aux Grand Bisontins de se prononcer à partir de trois propositions (voir ci-dessous), par un vote sur le site du Grand Besançon, jusqu'au 28 janvier.

Choix numéro 1 **Dehors !**

ACTIVITÉS OUTDOOR
DANS LE GRAND BESANÇON

 **GRAND' HEURES NATURE**
Activités Outdoor dans le Grand Besançon

Choix numéro 2

Choix numéro 3


OUT-TOUCH
ACTIVITÉS OUTDOOR
DANS LE GRAND BESANÇON



Pour voter rendez vous sur :
www.grandbesancon.fr

PORTRAIT CROISÉ

RAPHAËLLE TERVEL ET ALAIN PORTES, DEUX légendes AU BORD DU TERRAIN

Ils ont écrit de belles pages de l'histoire du handball français. L'une est championne du monde. L'autre a vu l'équipe nationale passer de la troisième division mondiale au podium olympique. Ils entraînent aujourd'hui les équipes fanions de Besançon. Portrait croisé.

Quels sont vos plus beaux souvenirs de joueurs ?

RT : J'ai eu la chance de gagner beaucoup de titres, mais l'année 2003 a vraiment été magique. Il y a eu le quadruplé « championnat – Coupes nationales – Coupe d'Europe » avec Besançon et le titre mondial au terme d'une finale au scénario dingue.

AP : Je garde un souvenir particulier des quatre titres nationaux remportés avec Nîmes. Ma sélection en équipe d'Europe, en 1993, a aussi été une belle reconnaissance de la part du milieu.

Comment s'est déroulée la transition entre vos vies de joueurs et d'entraîneurs ?

AP : Passer du 20^e rang mondial à une médaille de bronze à Barcelone, en 1992, a demandé une sacrée somme de travail. Joueur, je réfléchissais beaucoup à ce qui m'était proposé par

les entraîneurs. Ajouté à cela l'amour du jeu et de la vie en groupe, la reconversion était toute trouvée.

RT : J'ai longtemps dit que je ne serais jamais entraîneur. Au début de ma carrière de joueuse, j'ai eu des entraîneurs-adjoints directifs. Le temps passant, les relations ont évolué vers davantage de dialogue. Avec Sandrine (Delerce, entraîneur-adjointe), on a envie de retransmettre aux joueuses tout ce qu'on a appris.

Quel regard portez-vous sur vos clubs ?

RT : Besançon est mon club de cœur. Revenir ici pour commencer à entraîner me permet

de boucler une boucle. Dix ans après avoir joué partout en Europe, je retrouve les mêmes

bénévoles, les mêmes sponsors, c'est énorme.

AP : En arrivant l'année dernière, j'ai découvert des joueurs et des dirigeants passionnés. J'ai aussi découvert une ville agréable et très accueillante. À vrai dire, je supporte mieux le froid sec d'ici que le mistral de mon Midi natal (sourire).

Et quelles sont vos ambitions pour cette saison ?

AP : On compte parmi les plus petits budgets de la Proligue. Se maintenir tient du miracle.

Un miracle qu'il est difficile de renouveler saison après saison.

Les autres équipes progressent et il faut prendre le train en marche. Cela nécessite des moyens financiers. Les joueurs travaillent dur et mériteraient une bouffée d'oxygène.

RT : Avec Sandrine, on rêvait de retrouver la Coupe d'Europe pour faire vibrer un public qui se souvient bien de l'épopée de 2003. On l'a fait et tout le Palais des sports était en rouge. On aimerait le revivre, ce qui suppose de finir dans les quatre premiers du championnat.





MUSIQUE EN HERBE : L'ÉCOLE DU PLATEAU *a le cœur en fête*

Après le concert de jazz à Byans-sur-Doubs, en novembre dernier, la saison de Musique en herbe se poursuit avec le programme vocal « *Un jour ailleurs* », le samedi 3 février à l'église de Saône (20h, entrée libre). Organisé par le Pôle Voix de l'école de musique du Plateau, le concert mettra à l'honneur des sonorités de tous horizons.

Entre variétés et airs d'opéra

Sur scène, les chœurs « *enfants* » et « *ados* » du Pôle partageront des chants venus des États-Unis, d'Afrique, d'Amérique latine... Des élèves interpréteront aussi des airs lyriques et de variété en solo. Après quoi, la mezzo-soprano Joëva Richard (professeur de chant au Pôle) et la

pianiste Camille Patau inviteront le public à un voyage à travers l'Europe sur des airs d'opéra. Au programme : Ravel, Mozart, Gounod, Tchaïkovski... Dans le cadre de Musique en herbe, d'autres écoles de musique du Grand Besançon proposeront encore cinq concerts, entre mars et juin. Plus d'infos sur le site de l'Agglo (rubrique Écoles de musique associatives).

LE Conservatoire ouvre SES PORTES

Toutes les musiques (ancienne, contemporaine, amplifiée...), toutes les danses (du classique au hip-hop), les ateliers théâtre... seront présentés au public : un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 27 janvier de 13h30 à 19h à la Cité des Arts.

Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) y ouvrira grand ses portes pour illustrer ses quatre spécialités : musique, danse, théâtre et chant, à travers performances, ateliers participatifs, répétitions publiques.

Avec 80 disciplines proposées, les heures seront courtes pour tout voir et tout entendre lors de ce rendez-vous hivernal davantage dédié aux « *grands élèves* » de terminale en pleine inscription d'admission post-bac et aux étudiants.

Choix d'orientation

« *Le 27 janvier étant aussi celui des portes ouvertes des établissements bisontins proposant des formations post-bac, nous souhaitons montrer aux lycéens en plein choix d'orientation un large panel d'apprentissage de ce qu'ils pourraient découvrir en nos murs*, souligne Eric Scrève, directeur du CRR, et notamment tous les enseignements de Licence. »

Au fil des salles, démonstrations et mini-concerts seront donnés par les apprentis artistes de niveau avancé tandis que l'équipe administrative répondra à toutes les questions. Une deuxième journée Portes ouvertes, davantage ciblée tout public, est d'ores et déjà programmée le 5 mai prochain.

Le Conservatoire sera également présent au salon de l'Étudiant, le samedi 20 janvier à Micropolis.

CONSERVATOIRE
DU GRAND BESANÇON
[musique danse théâtre]



PORTES OUVERTES

[GRANDS ÉTUDIANTS]

SAMEDI
27 JANVIER
13H30 > 19H



www.conservatoire.grandbesancon.fr
et tél. 03 81 87 87 00

Conservatoire du Grand Besançon
Cité des Arts de Besançon Franche-Comté
1 Passage des Arts | 25000 Besançon | 03 81 87 87 00
www.conservatoire.grandbesancon.fr



« Le panier de la *bergeronnette* », liste complète !

Ce sera cette année le 5^e printemps du « Panier de la *bergeronnette* ». De mai à février, la dizaine de petits producteurs locaux regroupés au sein de cette AMAP fournit les amateurs de produits frais et de circuits courts. La centaine d'adhérents vient s'approvisionner au hameau de Boismurie, près de Saint-Vit, à la Ferme du Creuseret. « Pour une cotisation de 15 € par an, le contrat prévoit chaque semaine un panier complet (17 €), ou un demi-panier (10 €), dont le contenu varie en fonction de la saison et de la récolte ; on vient le chercher le jeudi entre 18h et 19h, explique Benoît Scotto, maraîcher. En général, il faut compter cinq légumes au minimum par panier. Selon les termes du contrat, on peut y ajouter des œufs et différentes variétés de pains rustiques. Pour ce qui est des viandes



Benoît Scotto au milieu de ses légumes. ©J.V.

(bio), on ne fournit que sur commande des caissettes de bœuf, de veau, d'agneau, de volailles ou de porc élevés en plein air. » Et ce n'est pas tout ! Fromage de chèvre, produits laitiers, toutes sortes de miel mais également une large gamme de bières artisanales « La Cuq » peuvent compléter la liste.



www.amaplageronnette.wixsite.com
06 18 60 48 68
www.lafermeducreuseret.com

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DU GRAND BESANÇON

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur :

- **Pugey** : tous les samedis de 8h à 12h
- **Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Gennes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Les Auxons** : tous les dimanches matin de 9h à 12h
- **Nancray** : 4^e vendredi du mois (salle des fêtes) à partir de 17h30
- **Thise** : 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 12h
- **Roche-lez-Beaupré** : 3^e samedi du mois de 8h30 à 12h



Téléchargez la brochure
des producteurs locaux sur
www.grandbesancon.fr

EMPLOI

GESTION

FORMATION

ACTION

TOURISME

L'engagement de réussir Ensemble !
Des services sur-mesure pour les
Associations, Collectivités et Entreprises

03 81 88 35 35

**profession
sport & loisirs**

franche-comte.profession-sport-loisirs.fr

LES *dates*

26, 27, 28 JANVIER

Besançon

65^E JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Organisée par les bénévoles de l'association Raoul Follereau à Besançon.

Information : 03 81 88 03 06

DIMANCHE 28 JANVIER

Pelousey

LOTO

Loto organisé par le comité de jumelage de la ville de Pelousey à partir de 14h à la maison de la Noue.

Contact : 03 81 55 43 00

VENDREDI 2 FÉVRIER

Devecey

CONCOURS DE TAROT

Concours organisé par le Comité des fêtes de Devecey salle develçoise à 20h.

Contact : 06 54 55 00 59

VENDREDI 2 FÉVRIER 2018

Deluz

SOIRÉE KARAOKÉ

Soirée karaoké organisée par l'association des parents d'élèves à la salle des fêtes de Deluz.

Contact : 06 82 75 52 30

SAMEDI 3 FÉVRIER

Thise

LOTO

Loto organisé par l'unité paroissiale de Beaupré à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Thise.

Contact : 03 81 61 08 38

3, 4, 11 ET 12 FÉVRIER

Tallenay

THÉÂTRE

Représentation théâtrale « Tailleur pour dames » de Feydeau à la salle Mollet de Tallenay. Samedi soir à 20h et dimanche soir à 17h.

Contact : 06 32 63 39 26

SAMEDI 3 FÉVRIER

Gennes

SOIRÉE DANSANTE

Soirée moules-frites avec animation musicale organisée par le comité des fêtes à la salle polyvalente de Gennes à partir de 20h. Inscription : 03 81 55 89 00

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Devecey

LOTO

Loto organisé par l'Amicale des parents d'élèves salle develçoise à 12h.

Contact : 06 17 12 27 40

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Pouilley-les-Vignes

REPAS DANSANT

Repas dansant rassemblant les accordéonistes locaux, accompagnés par DD Hawrylko. Organisé par l'orchestre d'harmonie de Pouilley-les-Vignes à la salle des fêtes.

Contact : 03 81 80 29 00

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Montferrand-le-Château

SALON LITTÉRAIRE DES AUTEURS COMTOIS

Rencontres littéraires organisée par L'ACAI (Association Comtoise d'Auteurs Indépendante) en partenariat avec la commune de Montferrand-le-Château. Une vingtaine d'auteurs locaux connus vous feront partager leur passion à la salle des fêtes de la commune de 10h à 18h.

Contact : 06.70.88.27.22

VENDREDI 9 FÉVRIER

Pelousey

CONCOURS DE TAROT

Concours organisé par l'ACCA de Pelousey à partir de 20h salle Saint-Martin.

Contact : 03 81 58 06 92

SAMEDI 10 FÉVRIER

Devecey

CONCERT

COUP DE *coeur*

Trésors hivernaux de **MUSIQUE** de chambre



C'est sur le thème des « Schubertiades » que l'Ensemble Cristofori propose sa série hivernale de « Trésors de musique de chambre ». Le cadre intimiste du bel hôtel Alviset de la rue Pécelet à Besançon accueillera les neuf concerts en petit comité, à la cadence de trois dates par mois : 19 au 21 janvier, 23 au 25 février et 23 au 25 mars. Un voyage musical sur instruments d'époque autour d'Arthur Schoonderwoerd au piano, en trio au mois de janvier ou en compagnie du ténor Jan Kobow pour les représentations de février.



ensemblecristofori.com

Concert chorale organisée par l'association MARIAM salle develçoise à 20h.

Contact : 06 85 43 21 22

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Thise

BOURSE MULTI COLLECTIONS

Bourse organisée par le club des collectionneurs de 8h à 18h à la salle des fêtes.

Contact : 09 52 11 79 36

SAMEDI 24 FÉVRIER

Tallenay

BOURSE AUX VÉLOS

Vente de vélos d'occasion organisée par l'association « Les cycles de la Dame Blanche » à la salle Mollet de Tallenay.

Contact : 06 81 00 78 49

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Devecey

THÉÂTRE

Pièce de théâtre organisée par l'association Devecey animation salle develçoise à 20h.

Contact : 03 81 56 82 55

SAMEDI 10 MARS

Morre

SPECTACLE MUSICALE

Soirée spectacle musicale organisée par l'association des amis de la commune de Paris de 1871, sur le thème : «1871, la Commune de Paris et Courbet en chansons» à la salle des fêtes Du village dès 19h.

Contact : 06 41 30 42 11



© E.E

LES AUXONS

À LA DÉCOUVERTE DU CHÂTEAU...

Réunie administrativement en 2015, la commune des Auxons n'en compte pas moins deux villages, autant d'églises et de châteaux. Coup de projecteur sur son château le plus ancien, celui du Dessous, que complète un vaste parc boisé.

Le village qui s'étire de la Côte du Bois à une cuvette vallonnée en direction de la vallée de l'Ognon a donc la particularité d'avoir deux cœurs historiques, avec leurs églises aux typiques clochers comtois, ainsi que trois lavoirs qui enrichissent le patrimoine de la commune. Édifié au XVI^e siècle pour sa partie la plus ancienne, avec des parties Renaissance encore visibles aujourd'hui, le château d'Auxon-Dessous prend naissance entre l'église et le ruisseau.

D'inspiration classique

En 1609, Claude-Antoine Buson, co-gouverneur de Besançon, en fait l'acquisition auprès de Louis de Scey, seigneur de Chevroz : il s'agit d'une portion de seigneurie comprenant un petit logis féodal en ruines. C'est son

fil, Simon, qui le reconstruit en 1634. En 1700, un grand incendie détruit presque entièrement le village. Ne subsistent que quatre maisons, le chœur de l'église et une partie du château. Reconstitué par la famille d'Arvisenet, il est d'inspiration classique, typique du XVIII^e siècle, avec sa façade rectangulaire et ses deux étages qui abritent une vingtaine de pièces. Vendu comme bien national pendant la Révolution, il changera maintes fois de propriétaires avant d'être donné à l'Archevêché, en 1903 : il devient alors maison de retraite diocésaine. L'édifice, désaffecté, est aujourd'hui propriété du Département qui projette de le transformer en appartements. Le parc d'1,5 hectare restera ouvert au public.

VISITES

L'Office de Tourisme du Grand Besançon propose plusieurs visites des Auxons. Un parcours de deux heures dans les deux communes qui permettra de découvrir les deux églises et leur mobilier, les plus belles maisons du village et l'extérieur des deux châteaux (dont l'intérieur du château Buson d'Auxon-Dessous).



Vendredi 30 mars, jeudi 26 avril,
vendredi 18 mai

Rendez-vous devant l'ex-mairie
d'Auxon-Dessous à 14h30

Inscription obligatoire. Tel. 03 81 80 92 55

EN DATES - clés

- **1634** : Édifié au XVI^e siècle, le château a fait l'objet d'importantes réparations pour sa partie la plus ancienne.
- **4 AVRIL 1700** : Un incendie détruit une grande partie du château.
- **2018** : Mise en place de visites printanières dans la commune.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les habitants d'Auxon-Dessous sont appelés les Ch'nillons. Un nom qui interroge. Il fait référence à l'intérêt de la commune pour la sériciculture, c'est-à-dire l'élevage du ver à soie. Les Ch'nillons élevèrent des cocons du XVII^e siècle jusqu'à la Grande Guerre...

PLUS PRATIQUE

SAMU : 03 81 21 40 00 ou 15

POLICE : 03 81 21 11 22 ou 17

POMPIERS : 18

GENDARMERIE :

03 81 81 32 23

URGENCE SANS-ABRI : 115

URGENCES HOSPITALIÈRES

Pour solliciter une intervention médicale d'urgence ou se rendre au CHU Jean Minjot

Bd Fleming : 15

URGENCES PERSONNES

SOURDES ET

MALENTENDANTES : 114

SOS MÉDECINS :

08 26 88 24 24

Consultation gratuite

MÉDECINS DE GARDE

BESANÇON : 36 34

MÉDECINS DE GARDE

FRANCHE-COMTÉ : 39 66

PHARMACIENS DE SERVICE

3237

SIDA INFOS SERVICE :

0 800 840 800

Urgences

pharmaceutiques

32 37

www.3237.fr

CENTRE ANTI-POISON

• Besançon SAMU : 15

• Lyon : 04 72 11 69 11

TRANSFUSION SANGUINE

03 81 61 56 15

TRANSPORT SANITAIRE

D'URGENCE

(ATSU) : 03 81 52 12 12

CENTRE ANTI-RABIQUE

03 81 21 82 09

VÉTÉRINAIRE DE GARDE

03 81 52 43 32

Week-ends et jours fériés

SOS ALCOOL : 06 58 86 45 23

CROIX D'OR DU

DOUBS ALCOOL

ASSISTANCE : 03 81 50 03 40

Répondeur 24 h/24

DROGUE INFOS

SERVICE : 0 800 231 313

SOLEA : 03 81 83 03 32

Centre de soins en addictologie

CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) : 03 81 81 03 57

SOLIDARITÉ FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES : 03 81 81 03 90

Conciliateur de justice : 03 81 61 50 58

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

ENFANCE MALTRAITÉE ET

ABUS SEXUELS :

03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44

ANTENNE ENFANCE ADO :

03 81 25 81 19

ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES :

39 77 ou 0800 00 83 75

MAISON DES SENIORS :

03 81 41 22 04

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : 03 81 41 22 60

SOS AMITIÉ : 03 81 52 17 17

LIGNE BLEUE 25 :

03 81 25 82 58

AIDE AUX VICTIMES

D'INFRACTION :

03 81 83 03 19

LE DÉFENSEUR

DES DROITS : 09 69 39 00 00

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) : 03 81 25 66 69

LA PORTE OUVERTE

(solitude, mal-être, désarroi...) : 03 81 81 03 04

L'AUTRE CERCLE

(Lutte contre l'homophobie) : 06 89 02 17 43

L'administration

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON :

03 81 87 88 89

Mairies

• Amagney (25220) :

03 81 55 65 04

• Arguel (25720) :

03 81 57 36 25

• Audeux (25170) :

03 81 60 20 77

• Avanne-Aveney (25720) :

03 81 41 11 30

• Besançon (25000) :

03 81 61 50 50

• Beure (25720) :

03 81 52 61 30

• Bonnay (25870) :

03 81 57 80 06

• Boussières (25320) :

03 81 56 54 90

• Brailly (25640) :

03 81 57 93 30

• Busy (25320) :

03 81 57 27 86

• Byans-sur-Doubs (25320) :

03 81 63 61 66

• Chalèze (25220) :

03 81 61 19 03

• Chalezeule (25220) :

03 81 61 04 63

• Champagny (25170) :

03 81 59 92 00

• Champoux (25640) :

03 81 62 54 85

• Champvans-

les-Moulins (25170) :

03 81 59 94 04

• Châtillon-le-Duc (25870) :

03 81 58 86 55

• Chaucenne (25170) :

03 81 55 03 30

• Chemaudin et Vaux (25320) :

03 81 58 54 85

• La Chevillotte (25660) :

03 81 55 76 88

• Chevoz (25870) :

03 81 56 90 31

• Cussey-sur-

l'Ognon (25870) :

03 81 57 78 62

• Dannemarie-sur-Crète

(25410) : 03 81 58 51 93

• Deluz (25960) :

03 81 55 52 29

• Devecey (25870) :

03 81 56 83 63

• École-Valentin (25480) :

03 81 53 70 56

• Fontain (25660) :

03 81 57 29 65

• Franois (25770) :

03 81 48 20 90

• Geneuille (25870) :

03 81 57 71 51

• Gennes (25660) :

03 81 55 75 32

• Grandfontaine (25320) :

03 81 58 56 57

• Larnod (25720) :

03 81 57 29 37

• La Vèze (25660) :

03 81 61 98 99

• Le Gratteris (25660) :

03 81 55 81 38

• Les Auxons (25870) :

03 81 58 72 69

• Mamirolle (25620)

03 81 55 71 50

• Marchaux-Chaudefontaine

(25620) : 03 81 55 71 50

• Mazerolles-le-Salin (25170) :

03 81 58 50 05

• Mérey-Vieilleil (25870) :

03 81 57 87 51

• Miserey-Salines (25480) :

03 81 58 76 76

• Montfaucon (25660) :

03 81 81 45 71

• Montferand-

le-Château (25320) :

03 81 56 52 09

• Morre (25660) :

03 81 81 25 27

• Nancray (25360) :

03 81 55 21 66

• Noironte (25170) :

03 81 55 06 27

• Novillars (25220) :

03 81 55 60 45

• Osselle-Routelle (25320) :

03 81 63 61 40

• Palise (25870) :

03 81 57 83 51

• Pelousey (25170) :

03 81 58 05 16

• Pirey (25480) :

03 81 50 63 00

• Poulley-Français (25410) :

03 81 87 56 63

• Poulley-les-Vignes (25115) :

03 81 55 40 31

• Pugey (25720) :

03 81 57 27 94

• Rancenay (25320) :

03 81 52 38 96

• Roche-lez-Beaupré (25220) :

03 81 60 52 99

• Roset-Fluans (25410) :

03 81 87 51 98

• Saint-Vit (25410) :

03 81 87 40 40

• Saône (25660) :

03 81 55 71 31

• Serre-les-Sapins (25770) :

03 81 59 06 11

• Tallenay (25870) :

03 81 58 85 77

• Thise (25220) :

03 81 61 07 33

• Thoraise (25320) :

03 81 56 61 64

• Torpes (25320) :

03 81 58 65 61

• Vaire (25220) :

03 81 55 67 81

• Vesemes-Essarts (25410) :

03 81 58 55 01

• Venise (25870) :

03 81 57 89 45

• Vieilleil (25870) :

03 81 57 81 63

• Villars-Saint-

Georges (25410) :

03 81 63 66 63

• Vorges-les-Pins (25320) :

03 81 57 30 28

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03 81 25 81 25

HÔTEL DE RÉGION

03 81 61 61 61

PREFECTURE

03 81 25 10 00

ALLÔ SERVICE

PUBLIC : 39 39

MÉTÉO : 0 899 701 920

HORLOGE PARLANTE : 36 99

Les transports

SNCF gares Viotte et

Les Auxons : 36 35

GINKO : 0 825 00 22 44

INFORMATIONS ROUTIÈRES

0 800 100 200 (24h/24)

Les dépannages

GDF : (24 h/24) 0 810 433 125

ERDF : (24 h/24) 09 72 67 50 25

Les déchetteries du SYBERT

• Besançon-Tilleroyes :

03 81 41 33 44

• Devecey : 03 81 56 82 32

• Marchaux : 03 81 62 56 49

• Pirey : 03 81 88 74 08

• Saint-Vit : 03 81 87 54 35

• Saône : 03 81 55 80 60

• Thise-Les Andiers :

03 81 40 09 42

• Thoraise : 03 81 56 51 05

MAGAZINE BIMESTRIEL – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON – La City, 4 rue Gabriel Plançon – 25043 Besançon cedex – Tél. 03 81 87 88 89 • Courriel : magazine@grandbesancon.fr – www.grandbesancon.fr • Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret • Directrice de la communication : Christine Bresson • Direction de la rédaction : Florian Pasqualini • Comité éditorial : Christine Bresson, Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Pierre Gainet, Florian Pasqualini • Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Martine Menigoz • Crédit photo : Jean-Charles Sexe, Jack Varlet, Olivier Perroude, Emmanuel Eme, Éric Chatelain, DR, sauf mention contraire • Maquette – mise en pages : [scoopcommunication](https://www.scoopcommunication.com) – Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • Distribution : Adrexo et Mediapost • Régie publicitaire : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • Représentant légal : Jean-Louis Fousseret • Dépôt légal : Janvier 2018 – N° ISSN 1634-3476 – Édité à 104 000 exemplaires.



3 VOLVO V40, 3 STYLES À VOUS DE CHOISIR LA VÔTRE



280 € / MOIS
LLD 36 mois⁽¹⁾

**ENTRETIEN ET GARANTIE
OFFERTS** ⁽²⁾

(1) Avec un premier loyer de 2 000 €. Exemple de Location Longue Durée (LLD) pour V40 Iték T2 BM6 neuve ou V40 R-Design T2 BM6 neuve / 30 000 km, V40 Cross Country D2 Översta Edition BM6 neuve / 45 000 km, 1er loyer 2 000 € puis 35 loyers mensuels de 280 €. (2) Prestations de Cetelem Renting Entretien-Maintenance et extension de garantie un an au-delà garantie constructeur incluses. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 28/02/2018, sous réserve d'acceptation par Cetelem Renting, RCS Nanterre 414 707 141, 143 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. - N° ORIAS : 07 026 602 (www.orias.fr). Détails sur www.volvocars.fr. **V40 T2 Iték et V40 T2 R-Design : Consommation Euromix (l/100 km) : 5.6 - CO₂ rejeté (g/km) : 127. V40 Cross Country D2 Översta Edition : Consommation Euromix (l/100 km) : 3.8 - CO₂ rejeté (g/km) : 99. volvocars.fr**



Volvo Besançon
8 route d'Épinal - 25480 ÉCOLE-VALENTIN
03 81 88 95 41

EA
ECLYPSE AUTOS
elypse-autos.fr/volvo

Le Vrac

ÉPICERIE SANS EMBALLAGE

90 rue des Granges 25000 Besançon - 09 67 38 95 67 - levrac@orange.fr



devenez propriétaire

une résidence de 22 logements du T2 au T4
accessibles à tous, à prix abordable*

à 5 minutes du centre-ville
au pied de l'arrêt de Tram Polygone
proche de l'École des Vieilles Perrières

T3 à partir de 137 300 €

contactez-nous au
03 81 41 46 53
commercialisation@sedd25.fr

le
coligny

www.sedd25.fr

* les logements abordables sont accessibles
sous conditions de ressources